

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Prix de l'abonnement

Un an.....\$1.00
Trois ans.....\$2.50
A l'étranger, un an.....\$1.50

Bulletin officiel
de l'Union Catholique des Cultivateurs
de la Province de Québec

Administration et Rédaction

1231 Est, rue Démontrigny
Montréal, P. Q.
Tél.: Frontenac 5998

Publié à
GARDENVALE, P.Q.

27 NOVEMBRE 1929

Vol. II, No. 2

Comment fonder un Syndicat Coopératif

"Créons au plus tôt des syndicats coopératifs au sein de nos cercles."

Tel est le mot d'ordre adopté par le congrès pour l'année 1930.

Nos directeurs de cercles voudront sans doute obéir à cette directive, mais plusieurs seront peut-être fort embarrassés, parce qu'ils ne connaissent pas la façon de procéder. Par ailleurs, il sera impossible aux membres de l'Exécutif d'aller présider sur place à l'organisation de Syndicats dans chacun de nos cercles. Ce n'est pas une raison de retarder; car la fondation d'un syndicat est chose tellement simple que n'importe qui peut la mener à bien du moment qu'il sait comment s'y prendre.

Voici en effet tout ce que la loi des syndicats coopératifs exige:

1° Douze membres au moins qui consentent à souscrire une part dans le Syndicat. Le montant de la part est fixé par la volonté des membres, mais ne peut être inférieur à \$1.00.

2° Signer en double une déclaration de fondation de Syndicat, dont une copie est remise au secrétaire de la municipalité et l'autre reste au Syndicat. On peut se procurer les blancs de déclaration au Secrétariat de l'U.C.C.

Et c'est tout! Ces deux formalités une fois remplies, le Syndicat est constitué légalement et peut faire affaire avec n'importe qui. Y a-t-il quelque chose de plus simple et de moins compromettant?

Ceux qui ont étudié nos règlements de syndicat ne manqueront pas ici de formuler une question qui se presse sur leurs lèvres: "Mais vous oubliez le principal! Et le billet de \$50.00 qui doit être signé par chaque membre et déposé dans une banque, qu'en faites-vous?"

Ce billet n'est pas obligatoire par la loi. Ce n'est qu'un conseil. Notre comité de Coopération l'a introduit dans nos règlements comme un moyen de parer à une difficulté pratique qui se rencontre dans l'achat en commun. L'on sait en effet que lorsqu'on fait venir un char de marchandises, il faut payer le contenu avant de pouvoir l'ouvrir et le décharger. Si le Syndicat ne possède pas de capital, comment va-t-on opérer ce paiement? Exigera-t-on que le secrétaire qui a donné la commande, signe un chèque personnel? Il n'est pas raisonnable de lui demander de courir un pareil risque et s'il consent à le faire une fois, il sera bientôt moins enthousiaste pour organiser les achats en commun et le syndicat en souffrira dans son activité. Exigera-t-on que chacun des acheteurs paie la part de marchan-

dises qu'il a commandées avant l'ouverture du char? C'est une opération difficile et longue. Il y a toujours des retardataires et puis l'on n'aime pas payer avant de voir la couleur de sa marchandise.

Pour obvier à tous ces inconvénients, notre comité de coopération a suggéré que chaque membre signe un billet de \$50.00 que l'on dépose à la banque comme garantie. Ce billet n'est pas négociable sans l'ordre du syndicat. Le dépôt de ces billets à la banque constitue un crédit dont le syndicat pourra se servir pour ses opérations. Quand un char de marchandises arrive, le secrétaire présente la traite à la banque; celle-ci paie la traite; le char est alors ouvert, on livre les marchandises que chacun doit payer au comptant et quelques jours plus tard on rembourse la banque pour le montant avancé.

Le billet de \$50.00 n'est donc pas autre chose qu'un moyen élégant de constituer un crédit sans avoir à sortir un seul sou de sa poche. Le seul cas où il faudrait déboursier serait celui où les marchandises commandées n'arriveraient pas en bon état ou n'auraient pas la quantité voulue et qu'il serait impossible de réclamer auprès du marchand expéditeur. Le cas est très rare. Jusqu'ici aucun des membres de nos syndicats n'a été obligé de déboursier de l'argent pour de pareils accidents. On pourrait sans doute constituer un syndicat sans le billet. Mais l'expérience amènerait bientôt les membres à recourir à ce truc commode. Rien n'empêche non plus de baisser le montant du billet, si le nombre des membres est assez considérable pour former un crédit raisonnable. Ainsi un syndicat de 100 membres pourrait peut-être se contenter d'un billet de \$25.00, puisqu'il jouirait par le fait d'un crédit de \$2,500.00.

Dans un prochain article, nous dirons quelques mots sur le fonctionnement des syndicats.
LEON LEBEL, s.j.

N.B.—On pourra se procurer des blancs de billets au Secrétariat de l'U.C.C.

Le problème agricole aux Etats-Unis

Dans notre numéro du 9 septembre 1928, nous faisons remarquer ("Le malaise agricole aux Etats-Unis"), que le pouvoir d'achat des agriculteurs américains avait diminué par rapport à la période d'avant-guerre. C'est-à-dire, que pour acheter la même quantité de produits qu'avant la guerre pour les besoins de sa famille, l'agriculteur américain doit vendre une plus grande quantité de produits de ses cultures ou de son bétail qu'autrefois.

M. Hobson, délégué des Etats-Unis à l'Institut International d'Agriculture à Rome, croit qu'il y a surproduction agricole en Amérique. On a constaté que l'excédent qui doit être exporté, détermine le prix de la récolte tout entière. Or, les prix du marché international ne permettent pas à l'agriculteur américain de vivre sur le même pied que les gens employés dans l'industrie.

D'après M. Hobson, la solution serait à chercher dans l'élimination de l'excédent exportable, en ajustant exactement la production à la consommation, afin que les Etats-Unis n'aient besoin ni d'importer ni d'exporter.

Les Américains se résoudront évidemment difficilement à confesser que, si le prix de revient des produits agricoles est trop élevé, cela provient de ce que le fermier doit payer très cher tout ce qu'il achète à l'industrie, et peut-être bien aussi, de ce qu'ils devraient encore parfaire leurs connaissances professionnelles.

Et si l'industrie vend très cher à l'intérieur de ses frontières, la cause en est à ce que, grâce à un protectionnisme excessif, la concurrence étrangère est pratiquement annihilée.

La crise agricole aux Etats-Unis est donc à l'inverse de la nôtre; nous ne produisons pas assez pour notre propre marché; les cultivateurs américains grâce à une meilleure organisation, à un outillage plus perfectionné et à des méthodes plus rationnelles produisent trop et nous font concurrence sur notre propre marché. Espérons que la solution proposée par M. Hobson et plusieurs autres économistes américains sera bientôt mise à exécution au moins pour ce qui concerne l'exportation des produits américains sur les marchés étrangers.

Enquête sur le coût de production du lait

Le coût de revient varie

Jusqu'à date, une trentaine de rapports sont parvenus au Ministère de l'Agriculture. Une analyse rapide permet déjà d'entrevoir qu'il y aura énormément de variations dans le prix de revient du lait. Certaines fermes produisent à un coût aussi bas que \$0.20 le gallon, tandis que sur d'autres le coût s'élève à \$0.36, \$0.37.

Il n'y a pas de doute que les méthodes employées ont une influence très apparente sur le prix de revient. Le rendement des vaches, notamment, est très important. Il apparaît clairement que les troupeaux à faible production sont aussi ceux qui produisent le lait au plus haut prix. L'on constate qu'à frais alimentaires égaux,

(Suite à la page 31)

Marchés des graines fourragères

Rapport de la Division des Semences, Service des Marchés — Ottawa.

Ottawa, le 6 novembre 1929

Le marché domestique des graines de trèfles et autres graines fourragères ne marque guère d'activité pour le temps de l'année. Le commerce discute les données sur les prévisions des récoltes, fournies par le service des statistiques, les ministères provinciaux de l'Agriculture, les banques, etc., et se base sur ces informations pour coter des prix généralement plus bas que ceux de l'automne dernier. Les offres sont toutefois moins fortes et les cultivateurs semblent vouloir résister à la baisse.

A l'exception des récoltes de graines de mil et de trèfle d'odeur, on peut dire que le rendement des graines fourragères au Canada et aux Etats-Unis semble devoir dépasser celui de l'an dernier tandis qu'en Europe, selon les rapports reçus de nos correspondants continentaux, il appert que la récolte n'est que moyenne et que, sans le surplus de 1928, plus considérable qu'à l'ordinaire, les approvisionnements auraient été insuffisants.

Cette situation anormale des affaires au Canada est due à la demande plutôt restreinte, sur les marchés d'exportation, pour les graines fourragères canadiennes. Dans les principaux districts de production du centre de l'Ontario, on estime que les producteurs ont présentement en main, non vendue, environ la moitié (50 pour cent) de la dernière récolte de graine de trèfle d'alsike; 65 pour cent à 75 pour cent de la récolte de graine de trèfle rouge et 25 pour cent de la récolte de graine de trèfle d'odeur. Dans le Québec, de même que dans les comtés est et nord de l'Ontario, le battage de ces différentes graines fourragères, à peine commencé, se poursuit avec lenteur.

Les marchands grainetiers de l'Ontario offrent présentement aux producteurs de leur province, pour la graine nettoyée et catégorisée, les prix suivants: Trèfle rouge N° 1, 13½ c. la livre; N° 2, 11¾ c. la livre. Trèfle d'alsike N° 2, pour exportation, 95 à 96 pour cent de pu-

reté, 9 c. la livre; N° 3 d'exportation, avec un pourcentage de pureté variant de 92 à 94 pour cent, 8 c. la livre; N° 4 d'exportation, avec un pourcentage de 90 à 91 pour cent de pureté, 6½ c. la livre. Trèfle rouge et trèfle d'alsike mêlés, de bonne qualité, 8½ c. la livre. Trèfle d'odeur, au sortir de la batteuse, 3¾ c. à 5c. l'alivre. Luzerne, 24 c. à 30c. la livre, suivant la qualité. Mil, 5c. à 6c. la livre. Paturin bleu du Canada, au sortir de la batteuse, 8 c. la livre.

En Colombie-Anglaise, le commerce des graines de trèfle d'alsike et de trèfle rouge, provenant du district de Sumas, n'est pas très actif présentement et les prix varient de 15 c. à 17 c. la livre pour la graine catégorisée N° 1. La seule commande d'une certaine importance enregistrée la semaine dernière, soit 30,000 livres, était consignée à un acheteur de la Nouvelle-Zélande.

Dans le district de Brooks, Alberta, où le rendement total de la récolte de graine de luzerne est estimé à 280,000 livres environ, les acheteurs offrent aux producteurs, pour la graine enregistrée et catégorisée N° 1, 40 c. la livre; enregistrée, N° 2, 37 c. la livre; enregistrée N° 3, 34 c. la livre. Même à ces prix, le commerce semble plutôt stationnaire. Dans ce même district, il y a environ 2,000 livres de trèfle blanc pour lesquelles les producteurs demandent 34 c. la livre pour la catégorie N° 1 et 32 c. pour la catégorie N° 2.

Les derniers rapports du district de Pincher Creek indiquent que le rendement approximatif de la récolte de graine de mil est de 450,000 livres et mentionnent que les cultivateurs désirent obtenir le prix de 5½ c. à 5¾ c. la livre, suivant la qualité.

Dans les provinces de Saskatchewan et de Manitoba, la graine de trèfle d'odeur se vend à 6 c. la livre; la graine de brome inerme certifiée, à 8½ c. la livre; la graine de brome inerme commune, à 7 c. la livre; le ray-grass de l'Ouest, à 6 c. la livre.

Dans l'île du Prince-Edouard, l'agrostide vulgaire, *Agrostis tenuis* (Brown Top) dont la production peut atteindre environ 40,000 livres, est généralement offerte à 40 c. la livre pour la graine nettoyée, mais les acheteurs ne manifestent aucun empressement dans ces offres.

La tendance des grands marchés américains de graines fourragères est calme, certaines graminées ne trouvant presque pas d'acheteurs.

A Toledo et à Chicago, Etats-Unis, le 4 novembre 1929, les graines de première qualité et qui équivalent à la graine catégorisée N° 1 au Canada, se vendaient aux prix suivants: Trèfle rouge domestique, récolte de 1929, 60 livres au minot, \$11.10; livraison en décembre, \$11.25; comptant l'an passé, \$18.30 le minot. Trèfle d'alsike au comptant \$10.50 le minot; livraison en décembre, \$10.65 le minot, comptant l'an passé, \$19.50 le minot. Mil, récolte de 1929, 45 livres au minot, au comptant, \$2.85 le minot; livraison en décembre, \$2.95 le minot; comptant l'an passé, \$2.80 le minot.

Si l'on considère les bas prix qui

prévalent sur les marchés de Toledo et de Chicago et étant donné que la plus grande partie des graines fourragères récoltées au Canada est vendue aux Etats-Unis, il est plus facile de comprendre les raisons pour lesquelles les producteurs canadiens ne reçoivent pas des prix plus élevés cet automne.

L'on a importé des Etats-Unis depuis le 1er juillet jusqu'au 31 octobre, les quantités de graine de mil énumérées ci-dessous: Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 63,250 livres; Toronto, 1,132,360 livres. L'importation moyenne, chaque année, est d'environ 9,000,000 de livres.

Les rapports reçus des Etats-Unis sur la récolte de graine de mil indiquent que le rendement n'est pas très considérable et que le surplus des approvisionnements des années précédentes a sensiblement diminué au cours de l'année 1929. Conséquemment, les prix offerts pour cette graine sont un peu plus élevés cette année que l'an dernier.

Division des semences,
Service des Marchés

Ottawa, le 6 novembre 1929.

Ce communiqué nous a quelque peu étonné; nous vous le reproduisons tel quel cependant jusqu'à ce que nous possédions des explications déjà demandées.

R. R.

La potasse est absolument indispensable à la production des patates dont elle augmente le rendement et améliore la qualité.

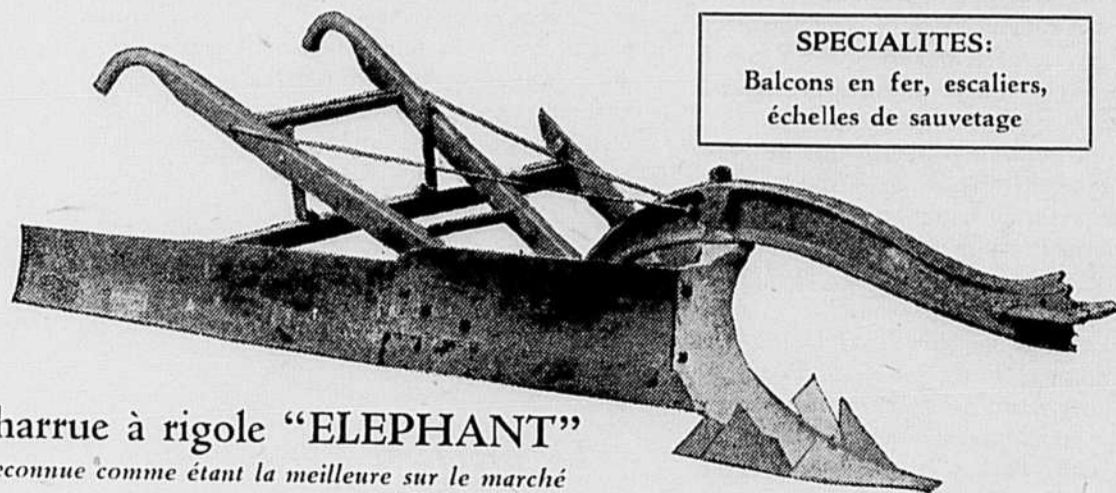
SOMMAIRE

	Page
Comment former un syndicat Co-opératif	17
Le problème agricole américain	17
Enquête sur le coût du lait	17
Marchés des graines fourragères	18
En marge du 6e Congrès	19
Echos des Cercles: Mégantic, Valcourt, Ferme-Neuve	20
Cours d'aviculture	21
Page féminine—Programme féminin, Sainte Cécile (poésie)	22
Catéchisme Agricole—Les sols	23
Cercles de petits éleveurs	24
Guide des jeunes agriculteurs	24
Résolutions du Congrès	25
Unions diocésaines	26
Marché de la dernière heure	27
Tribune libre	28
Vétérinaire—Loi	29
Technique agricole—Crucifères	30
La Pomme de terre	30
Réunion de la C.S.T.A.	31
Nouveaux boursiers	31
Rapport du Secrétaire Général	32

La Fonderie BEDARD Ltée

Manufacturier de POELES ET FOURNAISES

OUVRAGE GENERAL—CHARRUE A RIGOLE et PLANTEUR à TABAC



SPECIALITES:

Balcons en fer, escaliers,
échelles de sauvetage

Charrue à rigole "ELEPHANT"

Reconnue comme étant la meilleure sur le marché

Elle fonctionne dans la prairie aussi bien que dans le chaume.

Oreilles à extension qui s'enlèvent, se baissent et se relèvent au besoin

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

LA COMPAGNIE BEDARD LIMITEE

L'Assomption,

P.Q.

La Terre de Chez Nous

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec

Adresser toutes communications à

l'U. C. C.

1231 EST, RUE DEMONTIGNY, MONTREAL, P. Q.

Tél.: Frontenac 5998

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglément et répondre, mais bien plutôt pour peser et approfondir.—Roger Bacon.
Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti. —R. P. Gratry.

Bureau de direction:
ALDÉRIC LALONDE, *Président*
Rigaud.
JULIEN MÉTHÉ, *Vice-Président*,
St-Sébastien.
PAUL BOUCHER, *Secrétaire*,
Boucherville.
R. P. LÉON LEBEL S. J.,
Aumônier.
ROBERT RAYNAULD, B.A., M.S.A.
Rédacteur-Adjoint.
M^{TR}E CHS-HENRI LALONDE, C.R.
Aviseur légal.

Directeurs:
Diocèse de Chicoutimi:
ANTOINE RIVERIN, Chicoutimi.
Diocèse de Gaspé:
ABBÉ EDMOND PLOURDE,
Diocèse de Haileybury:
J. B. LACASSE,
Notre-Dame du Nord. (Tém.)
B. L. ALARIE,
Amos (Abitibi).

Diocèse de Joliette:
ARTHUR FOREST,
St-Ambroise de Kildare.
Diocèse de Mont-Laurier:
Z. DESJARDINS, l'Annonciation
Diocèse de Montréal:
LANGLOIS, St-Jean.
Diocèse de Nicolet:
LÉON TURCOTTE, Victoriaville.
Diocèse d'Ottawa:
ALBERT LAMARCHE, Lachute.
Diocèse de Québec:
EUGÈNE ST-GERMAIN, St-Casimir.
Diocèse de Rimouski:
ALBERT RIOUX, Sayabec.
Diocèse de Sherbrooke:
ABEL MARION, St-Edwidge
Diocèse de St-Hyacinthe:
F. X. BLANCHARD, St-Jean-Baptiste
Diocèse des Trois-Rivières:
OMER E MILOT, Yamachiche.
Diocèse de Valleyfield:
J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène.

Cruce et Aratro

En marge de notre sixième Congrès

Brillant succès. — Renouvellements-Syndicats coopératifs vs coopératives

Les journaux ont été unanimes dans leur appréciation de nos dernières assises. Les éloges qu'ils en ont faits n'ont été nullement exagérés. Depuis le temps que je suis mêlé activement à la direction de notre Union, jamais, je pense, je n'ai constaté un plus bel esprit de fraternité, d'harmonie. On devinait chez chaque congressiste le désir évident de faire de la bonne besogne. Aussi les délibérations furent-elles bien suivies, intéressantes, sans aucun écart de langage. La Direction de l'U.C.C. doit un chaleureux merci aux bienveillants conférenciers étrangers qui ont si généreusement consenti à nous fournir des renseignements précieux sur des sujets d'un intérêt pour ainsi dire vital pour nous.

On a daigné me confier de nouveau le lourd fardeau de la Présidence. De ce grand honneur je vous suis grandement reconnaissant. Je continuerai avec plaisir à faire de mon mieux à ce poste si important et je sais que tout ira bien si chacun veut bien me continuer son appui comme par le passé. Il ne faut pas l'oublier en effet; seul, je ne puis rien. Avec le généreux concours de tous, nous pouvons escompter des jours prospères pour notre grande Association.

Deux initiatives pour l'heure sollicitent toute notre attention. Toutes les deux sont d'une importance capitale pour notre avancement, notre marche vers un progrès que nous sommes en droit de souhaiter, j'ai nommé, le recrutement et la coopération.

Recrutement

Nous sommes heureux de rendre un témoignage public d'appréciation pour le travail de recrutement accompli par certains cercles de l'U.C.C. On peut dire que ce travail a été poussé à son maximum en quelques endroits, comme en font preuve les chiffres suivants: St-Jean, 189.3% des fermiers propriétaires; St-Jean Baptiste, 162.6%; St-Marc, 161.7%; Landrienne 161.1%; Senneterre, 157.6% et nombre d'autres. On ne peut que féliciter de tout coeur ces braves confrères qui ont su comprendre à ce point les intérêts de leur Association.

Malheureusement, toute médaille à son revers. Nous avons un certain nombre de cercles qui n'ont pas jugé à propos de répondre aux différents appels qui leur ont déjà été lancés. Nous le regrettons. Ils se font tort à eux-mêmes d'abord, puis, à leurs confrères cultivateurs. Il ne faut pas oublier que nous sommes tous solidaires les uns les autres. Plus notre Union sera grande, plus nos effectifs seront nombreux et plus notre influence comptera, plus nos demandes auront chance d'être écoutées.

Jusqu'à date nous avons fourni le service du Journal à tous nos membres de l'U.C.C. Nous devons cependant nous décider à le refuser aux retardataires. Nous regrettons d'être dans cette triste obligation mais on comprendra, n'est-ce pas, que nous ne pouvons fournir notre "Terre de Chez Nous" gratuitement. Chaque semaine, nous avons des paiements à faire à nos imprimeurs et si nous les faisons même pour ceux qui n'ont pas encore

satisfait à leur devoir d'abonné, si nous payons nos comptes avec l'argent d'autrui, on serait en droit en octobre prochain de nous demander qui nous a autorisé à agir ainsi. Ce serait n'est-ce pas, d'une injustice flagrante pour ceux qui ont payé d'employer leur argent pour couvrir les frais d'envoi et de service du Journal à ceux qui ne remplissent pas leur devoir d'abonné. Nous sommes assurés qu'on comprendra notre raisonnement présent et qu'on se mettra en règle au plus tôt.

De toute façon, nous tenons à déclarer ici que *Le Service de "LA TERRE DE CHEZ NOUS"* sera discontinué APRES LE 11 DECEMBRE à tous ceux qui n'auront pas renouvelé leur abonnement. On n'a qu'à consulter la petite bande jaune portant l'adresse pour savoir si l'on est en règle. S'il n'y a pas de date marquée en bas du nom c'est que l'abonnement expire au mois d'octobre. C'est facile, n'est-ce pas? Allons, un bon mouvement, et réglons nos comptes au plus tôt!

Syndicats Coopératifs vs Coopératives

La coopération est à l'ordre du jour. On sait qu'elle est un puissant remède à nos maux actuels. On la sollicite cette coopération de tous ceux qui veulent réellement le bien de notre population. Elle peut s'exercer dans les idées, dans la consommation, dans la production. Elle peut être également très avantageuse dans nos achats et nos ventes en diminuant les intermédiaires et en nous obtenant les conditions les plus avantageuses financièrement dans nos différentes transactions.

On sait que les groupements de coopérateurs peuvent être régis soit par la loi des Syndicats coopératifs, soit par la loi des coopératives. Nous de l'U.C.C., nous sommes en faveur du premier mode comme étant plus autonome, plus indépendant. Les syndicats coopératifs sont tout désignés, croyons-nous, pour fonctionner admirablement avec l'organisation absolument paroissiale de l'U.C.C. tant désirée par nos évêques.

Déjà, nous possédons des syndicats fonctionnant légalement. Nous faisons du travail coopératif avec nos cercles de l'U.C.C. également. Mais dans ce dernier cas la responsabilité retombe entièrement sur la tête de l'homme d'initiative qui organise les achats.

Nous sommes heureux de vous dire que nous jouissons de prix absolument spéciaux, pour les achats d'engrais chimiques, alimentaires, tôle, broche, etc. . .

Enfin, dernièrement nous nous sommes assuré les services d'un expert dans la classification et la vente du bétail vivant. On n'a qu'à communiquer directement avec le Bureau Central à ce sujet et on recevra tous les renseignements nécessaires regardant cette initiative nouvelle des plus payantes. Plusieurs cercles ont déjà transigé directement avec notre Bureau Central et tous se déclarent enchantés des résultats obtenus. Qu'on tente l'expérience et les prix alléchants obtenus vous décideront sûrement à n'opérer que par l'intermédiaire de vos Syndicats coopératifs.

ALDERIC LALONDE.

Aux gagnants de notre concours de propagande

Vous nous obligeriez beaucoup en nous faisant savoir au plus tôt où et à qui nous devons faire parvenir vos primes. Nous supposons que vous êtes tous anxieux de les recevoir et nous aimerions vous les adresser immédiatement.

ECHOS DES CERCLES

Contribution au Secrétariat Général

Congrès annuel régional

Assemblée d'étude à Mégantic
Rapport du Congrès Annuel Régional U.C.C. Beauce et Frontenac tenu à Mégantic le 22 Octobre 1929

Environ 300 cultivateurs présents provenant des paroisses suivantes: St-Georges, St-Benoît, St-Honoré, St-Ephrem, Ste-Marie, Co. Beauce, St-Gédéon, St-Ludger, St-Hubert, St-Samuel, St-Sébastien, Courcelles, St-Hilaire St-Vital, Val Racine, Mégantic et Ste-Cécile, Co. Frontenac.

Tous ont paru très enchantés de leur journée et bien décidés de faire suivre l'action à la parole.

Les divers conférenciers et orateurs se sont très bien acquittés de leur tâche. Les diverses séances ont été tenues sous la présidence de M. Bélonie Poulin, président de l'U. R. et maire de St-Georges qui s'est très bien acquitté de sa tâche.

Voici les noms de ceux qui ont adressé la parole dans le cours de ce congrès: M. Bélonie Poulin, président, qui s'est appliqué à présenter l'agriculture comme industrie et ce qu'on peut faire pour l'améliorer; M. Letellier de Mégantic et député de Compton au Fédéral parle des divers moyens d'améliorer les conditions agricoles et ce que fait le Fédéral notamment au sujet de zone réservée contre la tuberculose.

L'abbé Ph. Grondin, Aumônier diocésain pour le Diocèse de Québec, parle d'abord du problème agricole et la raison pour laquelle le clergé appuie tant l'U.C.C.: c'est le grand moyen de sauver l'agriculture et de régler le problème social causé par le problème agricole.

Il nous parla aussi de la nécessité des séances d'études dans nos cercles locaux afin d'acquérir plus de connaissances sur les choses de notre profession, de nous mieux connaître et de comprendre mieux nos organisations agricoles destinées à nous protéger.

Mgr H. Fortier, curé de St-Georges, parla de la nécessité pour le cultivateur de bien comprendre la noblesse de sa profession et de l'attachement que les pères de famille devaient s'efforcer d'imprégner dans le cœur de leurs enfants.

Le vicaire de St-Georges sut aussi dire quelques mots très appropriés. Rev. Joseph Houde, curé de St-Benoît, parla de la culture du chou de Siam et parla des heureux résultats qu'il avait obtenus sans trop de travail grâce aux bons conseils de nos agronomes. M. le curé de St-Benoît est bien qualifié pour traiter ce sujet puisqu'il pratique cette culture avec beaucoup de succès depuis de nombreuses années et cette année sur une étendue de 1½ acre il a récolté environ 45 tonnes.

M. Hugues Fortier, de Ste-Marie, député de Beauce à la législature que nous n'avons jamais manqué de

rencontrer à nos congrès traita de la nécessité de la vraie co-opération pour la solution du problème agricole avec nombre d'exemples à l'appui et nous a assurés de son plus entier concours dans toutes les occasions où il pourrait nous être utile,

M. Georges Drouin de S-Evariste, ex-président de l'U.R., aborda la manière de s'organiser en co-opération si nous voulons en faire un succès. Il appuya sur la nécessité de s'assurer de la fidélité des membres en les engageant par contrat à faire vendre leurs produits par leur Société co-opérative afin de savoir ce qu'on aura à vendre, afin que les membres ne se laissent pas tromper par les fausses apparences des Trusts et aussi afin de pouvoir faire une organisation complète qui ne mettrait nos produits sur le marché qu'à mesure que la demande le nécessiterait afin d'éviter les encombrements et régulariser le marché pendant toute l'année.

M. Armand Joubert, Agronome de Beauce Div. B. nous parla de l'industrie laitière, comment la rendre payante en augmentant la production de nos troupeaux par un bon élevage et une culture plus appropriée.

M. Joseph Ferland, Agronome de Ste-Marie, traite des engrais alimentaires et engrais chimiques, leur achat d'après analyse et des moyens pratiques de les utiliser. M. Cyrille Baillargeon, député de Frontenac à la Législature, sut intéresser son auditoire en l'entretenant sur les succès obtenus dans la région par la co-opération, sur les possibilités de l'avenir, sur la bonne disposition des autorités envers la classe agricole et assure les cultivateurs de son comté de son concours partout où il lui sera possible de faire quelque chose.

M. A. E. Chartier de la maison Dupuis & Frères de Montréal dont la réputation n'est plus à faire comme conférencier et comme patriote nous intéressa vivement au sujet de la co-opération qui doit exister entre l'homme des champs et l'homme des villes, afin d'assurer notre avenir comme race, de garder le rang qui nous appartient dans la société en utilisant ce que nous avons chez nous d'abord afin que puisse se développer chez nous l'industrie qui fournira des marchés aux produits agricoles.

Afin que tous les goûts fussent satisfaits, M. Chartier nous donna des représentations cinématographiques très intéressantes et instructives et tous les délégués et membres de l'U.C.C. se séparèrent enchantés de leur journée, bien déterminés à faire suivre l'action à la parole et se donnant rendez-vous pour le prochain congrès régional à la paroisse de leur nouvel aumônier régional, St-Benoît.

Voici les noms des officiers de l'Union Régionale pour 1929 et 1930: Curé Joseph Houde Aumônier, Bélonie Poulin, président, Arthur Fortier, vice-président, Aimé Champagne secrétaire.

Nos cultivateurs Valcourt (Shefford) sont dans la joie. Ils viennent d'adhérer à l'U. C. C. Plusieurs sont allés représenter le cercle paroissial au Congrès de Montréal. Ils en sont revenus enthousiasmés.

Le mercredi précédent avait eu lieu dans la salle paroissiale la seconde réunion mensuelle du Cercle.

S'il vous eut été donné d'assister à cette assemblée vous auriez constaté heureusement que nos braves cultivateurs n'ont nullement l'intention de perdre leur temps en discours inutiles. . .

Aussi la discussion libre y est allée rondement, avec aménité, dans la parfaite charité, chaude et animée cependant.

Celui-ci donnait ses vues sur telle question, celui-là corrigeait ce qui, dans son opinion, n'était pas bien, et Monsieur le Président faisait régler le cas discuté par le vote. C'est ainsi que fut décidé en principe la fondation d'une "Caisse Populaire"; que nos cultivateurs ont compris la nécessité de se grouper en coopérative pour un plus grand pouvoir d'achat et de vente; qu'ils ont résolu de faire des démarches pour se procurer à bon compte la pierre à chaux dont leurs terres pourraient avoir besoin. . .

C'est ça que du choc des idées jaillit. . . l'efficace et le pratique! . . .

Il y eut des conférenciers. . .

Outre Monsieur le Président qui, avec tact et patience, joua le rôle ingrat de présenter et d'expliquer les questions à débattre, les unionistes ont écouté avec grande attention les conseils éminemment sages de Monsieur l'agronome du comté;

Puis Monsieur Archambault—18 ans, une jeunesse, s'est fait remarqué et a été fort goûté dans les suggestions qu'il a apportées au sujet de la culture de la patate. Il mérite de particulières félicitations pour la façon très heureuse dont il s'est tiré d'affaire.

Enfin Monsieur le Curé a félicité la nombreuse assemblée et l'a encouragée à continuer l'entente qui ne manquera pas d'être fructueuse; et Monsieur le Vicaire a clos la séance en suppliant nos jeunes gens de rester fidèles à la terre.

Chacun est retourné chez soi, à une heure déjà avancée, avec la conviction très nette que l'idée de l'U.C.C. n'est pas vaine; qu'on ne s'ennuie pas au cercle; et qu'il va en découler une amélioration marquée dans la situation de chaque cultivateur.

VALCOURTOIS

FERME-NEUVE

Exposition du cercle des fermières

Prix décernés aux concurrentes pour leurs exhibits

Le 11 septembre dernier, c'était grande fête en notre paroisse. En effet il s'agissait d'un événement important, puisque c'était celui d'une exposition, où devaient surtout figurer différents spécimens de travaux domestiques, de culture potagère, et d'art culinaire. Il y avait beaucoup de concurrents et les exhibits étaient nombreux et de belle qualité. Comme la température était belle, l'assistance était grande, enthousiaste et paraissait des plus intéressées.

Le Ministère Provincial de l'Agriculture, pour la circonstance, avait voulu déléguer comme juges:—Mlle V. Carbonneau, M. A. Lapière et Geo. Foucher, notre agronome local. Tous s'acquittèrent de leurs délicates fonctions avec tact et à l'entière satisfaction des intéressés.

Liste des exhibits primés d'après le rapport des juges.

I.—CULTURE POTAGERE

Oignons plantés

1. Mme Isidore Deslauriers
2. Mme Léopold Leduc
3. Mme Rodrigue Brunet.

Oignons semés

1. Mme Jos. Courtemanche
2. Mme Donat Leduc
3. Mme Isaïe Lévesque

Choux

1. Mme Donat Leduc
2. Mme Euclide Poirier
3. Mme Isidore Deslauriers

Carottes

1. Mme Aristide Dufour
2. Mme Rodrigue Brunet
3. Mme Donat Leduc

Maïs

1. Mme Isidore Prud'homme, jr.
2. Mme Aristide Dufour
3. Mme Adonias Sanche

Citrouilles

1. Mme Aristide Dufour
2. Mme Isaïe Lévesque
3. Mme Arnould Meilleur

Pois de jardins

1. Mlle Lucille Meilleur
2. Mme Achille Lapointe
3. Mde Aristide Dufour

Tomates

1. Mme Aristide Dufour
2. Mme Achille Lapointe
3. Mme Léopold Leduc

(Suite à la page 28)

Aux gagnants de notre concours de propagande

Vous nous obligeriez beaucoup en nous faisant savoir au plus tôt où et à qui nous devons faire parvenir vos primes. Nous supposons que vous êtes tous anxieux de les recevoir et nous aimerions vous les adresser immédiatement.

Quatrième Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par

L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

Tous droits réservés

COURS D'AVICULTURE

Par R. F. WILFRID, o.c., professeur à l'I.A.O.

CHAPITRE II

INSTALLATION DU POULAILLER

1. Site

La question du poulailler ou logement des poules est d'une importance capitale dans une entreprise avicole; non toutefois que la construction de ce logement exige de grands frais d'architecture, mais il faut de toute nécessité être à même d'observer scrupuleusement les lois de l'hygiène.

A cette fin, l'un des premiers soins à prendre regarde le choix du site. L'idéal serait un lieu élevé, et partant sec où l'air pur circule abondamment. Tout en étant complètement séparé des bâtiments de ferme, le poulailler ne devra pas être trop éloigné de l'habitation de maître. Il

devra être orienté de manière à regarder le sud, sud-ouest pour assurer à ses occupants le maximum de durée de la lumière solaire en hiver. En outre, il importe beaucoup que le poulailler soit de quelque façon abrité contre les vents du nord.

On ne doit pas oublier qu'il est contraire aux prescriptions de l'hygiène d'entasser les oiseaux (et cela est vrai de tous les animaux) dans un local trop restreint, et qu'un tel entassement accroît le danger de contagion.

Le nombre de poules à hiverner dans un poulailler doit être soigneusement délimité par la surface du plancher, chaque poule devant disposer de 3 ou 4 pieds de superficie,

avec un juchoir de 6 à 8 pouces. Cet espace est suffisant pour les ponduses; mais les sujets gardés pour fin de reproduction demandent davantage.

L'emploi du béton dans la construction du poulailler sera plus économique si l'on a à sa disposition et à proximité la quantité de pierre requise pour cet effet. Le béton est plus durable, plus hygiénique que le bois, à condition toutefois que le poulailler soit assis sur un terrain sec et bien drainé, faute de quoi le béton devient plus humide que le bois.

La construction idéale serait de poser sur un lit de ciment, grossièrement fini, un revêtement fait de planches bouvetées, en ayant soin de laisser entre le ciment et le plancher un espace de deux pouces environ.

On remplit ce carré de ciment mélangé de sable et de pierres, dans la proportion de: un sac de ciment, deux brouettes de sable, et quatre brouettes de pierres concassées. On laisse un espace de trois quarts de pouce ou un pouce à la surface du cadre, pour la dernière couche de finissage, laquelle se compose d'un sac de ciment, une brouette de sable et trois brouettes de pierres finement concassées.

(à suivre)

DEUX TRISTESSES

et

DEUX VÉRITÉS

"Dans la journée néfaste du 24 octobre, les spéculateurs affolés prenaient tous les moyens possibles de se procurer des fonds. Et l'on vit une liquidation formidable d'obligations. Dans la seule journée du 24 octobre, les ventes d'obligations s'élevèrent à 23 millions, chiffre qui n'a pas été atteint depuis des années." (W. Nadeau, dans l'Eclair, 7 novembre).

"La Bourse, telle qu'elle s'est comportée depuis sept ans avec le résultat du mois d'octobre comme point final, est un désastre." (Léopold Richer, dans le Droit, 9 novembre).

Le placement en viager à la Caisse Nationale d'Economie offre le maximum de sécurité avec le maximum de profit! Ce profit ne vient qu'avec le temps, parce que le temps se venge toujours de ce que l'on veut amasser sans lui. On aura beau se démener: il est dans l'ordre naturel des choses que la richesse, individuelle ou sociale, ne soit assurée que par une lente accumulation.— Roger du VERNAY—Publicité éducative de la St-Jean-Baptiste de Montréal.

Les esprits pénétrants et vrais sont bien embarrassés de leur rôle en ce monde: s'ils disent ce qu'ils voient et ce qui est, ils courent risque de passer pour méchants.—Sainte-Beuve.

Les engrais potassiques ajoutés aux engrais azotés et phosphatés donnent des rendements élevés de tabac. La potasse donne une feuille douce, exempte de taches, ayant du corps et de la couleur.

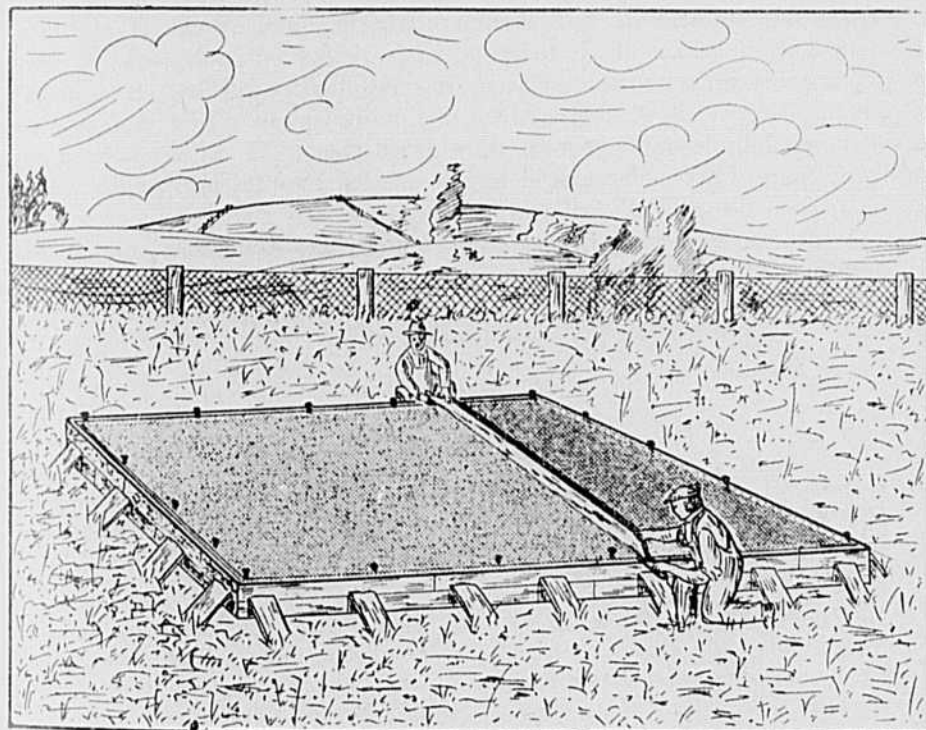


Fig. 1. — Construction du plancher en béton.

Lorsqu'on fait un plancher en ciment, il n'est pas nécessaire de faire des fondations. On commence par faire un cadre avec des planches embouvetées d'un pouce d'épaisseur et de dix à douze pouces de hauteur. Ce cadre doit avoir les proportions du futur poulailler. On place ces planches sur le can et on les retient en place au moyen de piquets. On remplit alors le cadre de roches, vieilles briques, mortier, mâchefer, jusqu'à 2 pouces de la surface du bord du cadre excepté un espace de quelques pouces pour la face extérieure du mur qui doit être en béton.

On remplit ce carré de ciment mélangé de sable et de pierres, dans la proportion de: un sac de ciment, deux brouettes de sable, et quatre brouettes de pierres concassées. On laisse un espace de trois quarts de pouce ou un pouce à la surface du cadre, pour la dernière couche ou couche de finissage, laquelle se compose d'un sac de ciment, une brouette de sable et trois brouettes de pierres finement concassées.

On a soin d'ajuster, sur le bord de la planche formant le cadre, un autre planche de six pouces de large, et dans laquelle à tous les dix pieds on rentre un boulon pour maintenir la sole qui devra être fixée sur la bordure de ciment. Lorsque ces boulons sont fixés dans le ciment, on enlève cette planche de six pouces pour pouvoir niveler la surface du plancher à l'aide d'une équerre. On égalise le plancher avec une truelle.

Questionnaire mensuel sur l'Aviculture

Le premier questionnaire mensuel paraîtra le 11 décembre. Prière de relire les règlements déjà parus concernant les devoirs.

Nous vous invitons à nous envoyer votre crème

Vous serez payés de hauts prix

Nous savons que lorsqu'un patron est satisfait, il nous recommande

Vous aurez satisfaction

Veillez nous écrire pour nos conditions

J. Joubert
LIMITÉE

4141, rue St-André - - - Montréal

PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

Le programme féminin du Congrès agricole

Certes oui, le grand Congrès agricole tenu à Montréal récemment a été l'un des mieux réussis de ceux organisés un peu partout jusqu'ici, et pour notre part, parlons-en donc!

Tout d'abord, il convenait d'offrir au Dieu des moissons les prémices de ces importantes assises: Une belle messe à St-Jacques, l'une des magnifiques églises de la métropole, et le sermon de circonstance, où l'orateur sacré, le R. P. Lévy Côté, O.M.I., développa son texte sacré de façon magistrale. Puis, après l'office, drapeau de l'U.C.C. en avant, la gent agricole s'achemina en rangs serrés vers l'édifice de l'Assistance Publique où devait avoir lieu l'ouverture du Congrès.

Les dames-fermières avaient pris un chemin détourné, et sous la conduite de M. L.-M. Gagnon de la maison "Dupuis Frères" arrivaient à leur tour à l'édifice pavé où les recevaient au pied de l'estrade, votre humble directrice "Atala" et son assistante Mde H. Barcelo.

Toutes ces dames-fermières, arrivant ainsi en assez grand nombre, avaient un air de belle humeur qui plaisait à tous véritablement, et augurait bien pour notre part de succès. Prisent part sur l'estrade, outre les dames sus-nommées, Mde Aldéric Lalonde, l'épouse du Président général de l'U.C.C. et quelques dames du Comité.

La séance d'ouverture fut de courte durée, et l'énoncé des grandes lignes du Congrès se dessina rapidement. Il ne m'appartient pas d'entrer dans le domaine d'idées de ces messieurs que je n'ai guère exploré, car en ces deux jours mémorables, il nous a bien fallu séparer ce que Dieu Lui-même a bien voulu unir pour la vie: l'homme et la femme.

Ces messieurs s'en allèrent ensuite de leur côté prendre leur dîner dans un endroit assigné d'avance, tandis que les dames se dirigèrent à la Maison "Dupuis Frères" où un succulent dîner leur fut servi sous la présidence d'honneur de Madame Camilien Houde, la mairesse de Montréal, à qui fut présentée une magnifique gerbe de roses et Madame Albert Dupuis, l'épouse d'un des présidents de la Maison qui nous abritait, laquelle reçut à son tour, un bouquet de chrysanthèmes jaunes. "Atala" dit quelques mots aimables à l'adresse des invitées d'honneur et à celle des dames-fermières qu'elle félicita vivement de leur présence au Congrès. Puis ce fut la visite des divers départements du magasin, jusqu'à l'heure marquée où ces dames durent suivre leur directrice à "la Maison du St-Rosaire" 369 rue du Champ de Mars.

Mlle Bonneville, secondant si bien le génie bienfaisant de M. l'abbé Henri Gauthier, curé actuel de St-Jacques, est bien la fondatrice de cette Maison et l'initiatrice, disons-le bien haut, de tous les foyers de la province, à l'exemple desquels se sont multipliés ceux des autres provinces et des grandes cités américaines. Elle nous reçut dans les vastes salons de la Maison. C'était l'heure de la séance récréative promise au programme, et je suis assurée qu'elle n'a déçu personne.

Tout d'abord, Melle Annette Valois de Vaudreuil, ouvrit la séance en jouant avec beaucoup de talent deux morceaux de piano d'exécution difficile. Puis, ce fut le tour de Mde Jean-Louis Audet, laquelle, accompagnée de Mlle Rita Payette, nous chanta de jolies chansons de genre—de son répertoire—et bien appropriées à la circonstance. Mde Audet, avec sa grâce fine et charmante et sa générosité habituelle, doubla et tripla même sa partie au programme et toutes ces dames en furent ravies. Melle Rita Payette, son accompagnatrice distinguée, élève du professeur Edmond Trudel, joua avec chaleur et brio une pièce d'examen, sans doute, puisqu'elle fut si parfaitement jouée, et Mlle Jeanne Valois, élève de Letondal, bonne artiste elle aussi, sut nous charmer par son bel art musical. Mde Aggie B. Demers nous joua aimablement plusieurs morceaux de sa propre composition et autres, avec ce charme particulier qui s'attache aux choses anciennes et sait si bien les rajeunir à l'occasion. Puis, ce fut le tour de la toute mignonne Paulette Barcelo qui vint nous dire, avec toute sa grâce juvénile, des récitations enfantines du plus délicieux effet.

Je ne saurais oublier la part de Mde Du Tilly présentée par sa soeur, Mde Laurent Barré, laquelle nous charma et nous amusa tour-à-tour par ses récitations pleines de verve et d'entrain. M. L. M. Gagnon chanta aussi quelques chansons comiques qui firent bien rire l'auditoire, et après quelques chansons du terroir: "A la claire fontaine", etc, la séance fut levée au chant national "O Canada, terre de nos aïeux" entonné par Mde Jean-Louis Audet.

Puis ce fut le souper dans le grand réfectoire de "la Maison du Rosaire" où Mlle Bonneville et ses compagnes s'empressèrent autour des tables "de famille" et mirent ainsi le sceau à la belle réputation d'hospitalité de cette excellente Maison de bienfaisance où tant de jeunes filles, de la campagne surtout, trouvent en arrivant dans la grande ville étrangère et dangereuse un abri sûr et réconfortant.

Ces messieurs de l'Exécutif du Congrès voulurent bien admettre les dames-fermières à la grande Soirée officielle où elles eurent leur part d'agrément à l'audition des magnifiques pièces d'éloquence qui y furent déployées. Elles leur en garderont, j'en suis sûre, beaucoup de gratitude, ainsi qu'à ceux des Congressistes qui durent leur céder leur place, tant la salle était comble. A tous, nous disons un cordial merci.

Ainsi se termina cette première partie du programme féminin, au premier jour du Congrès. Nous donnerons, dans un numéro subséquent, les détails de celle du deuxième jour, non moins intéressante à d'autres points de vue.

NOTA:—"Atala", la directrice de cette page féminine, a vivement regretté de ne pas voir les jeunes institutrices rurales participer au Congrès. A ses paroles d'étonnement, une dame-fermière répondit: "Mais, Madame, comment espérez-vous les y voir venir? Ignorez-vous que leur salaire leur donne à peine de quoi vivre?" Et une autre de me dire: "J'ai trois filles qui travaillent au dehors; l'aînée est la plus instruite et c'est celle dont l'éducation nous a coûté le plus cher. Eh bien! ses jeunes soeurs font quatre fois son salaire; aussi peuvent-elles faire quelques économies. Plus que cela, Madame, ses soeurs doivent l'aider à s'habiller". Ces propos me rendirent songeuse et perplexe. Je vous dirai même qu'ils me hantent depuis. Il faut, de toute nécessité, qu'il soit fait quelque chose pour les institutrices rurales. Quelle municipalité prendra l'initiative, et se donnera le mérite et l'orgueil d'un premier élan de justice et de générosité? M. Charlemagne Rodier, traitant récemment de "coopération matérielle, intellectuelle et morale" à la Salle St-Sulpice, a attiré, encore une fois, l'attention publique sur la rémunération insuffisante que reçoivent nos institutrices rurales. Il a proposé même de faire régler leur cas par la commission du salaire minimum des femmes dont le gouvernement de Québec pourrait à cet effet étendre la juridiction. Qu'on n'attende donc pas que les autorités provinciales forcent la main à des gens d'intelligence et de coeur, tels que le sont ceux à qui sont confiés les deniers publics d'une municipalité honorable. Qu'on fasse bien et qu'on fasse vite!

ATALA.

Sainte Cécile

(Légende)

*C'était une dame romaine,
Une dame d'un très haut rang,
Qui jadis pour la foi chrétienne
Donna son sang.*

*De Dieu, célébrant les louanges,
Nuit et jour elle aimait chanter;
Et du ciel descendaient les anges
Pour l'écouter.*

*Elle disait l'hymne suprême,
Quand on vint la faire mourir;
Le bourreau s'étonna lui-même
De s'attendrir.*

*Sur sa tête il suspend le glaive,
De sa main prêt à s'échapper. . .
Il attend que l'hymne s'achève
Pour la frapper.*

*Et la tête mal abattue
Sans tomber se courbe en tremblant,
Tel qu'on la voit dans la statue
En marbre blanc.*

*Dans les douleurs, elle succombe,
Ses plaintes sont des chants encor:
Avec elle on met dans sa tombe
Sa robe d'or.*

*Plus tard on trouva sa dépouille.
A l'église elle est dans le choeur;
Et devant elle on s'agenouille
Priant du coeur.*

*Au voyageur, on montre à Rome
Les saints débris de sa maison,
Dans la riche église qu'on nomme
De son doux nom.*

*Et tous les ans, dans cette enceinte
Quand vient la saison des hivers,
On va célébrer cette sainte
Par des concerts.*

*Tous les arts lui rendent hommage
On lui donne des traits touchants;
Raphaël a peint son image
D'après ses chants.*

*Une auréole est sa couronne,
Un luth est sous ses doigts sacrés,
Sainte Cécile est la patronne
Des Inspirés.*

*Vierge, symbole d'harmonie,
Elle écoute les vers pieux
Et sa voix répond au génie
Du haut des cieux!*

Mde. Emile de GIRARDIN.

Troisième Cours-à-domicile de l'U.C.C.

donné par



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA



Tous droits réservés

Notre Catéchisme
Agricole

LEÇON 3

Cours Élémentaire
d'Agriculture

Les sols

Par Prof. H. M. NAGANT

1.—Qu'est-ce que le sol?

La couche de la terre qui nourrit les plantes. Cette couche varie en profondeur de quelques pouces à plusieurs pieds.

On appelle *sol arable* ou *actif*, l'épaisseur travaillée par la charrue; le reste que n'atteint pas la charrue s'appelle *sol inerte*.

2.—Qu'est-ce que le sous-sol?

Le terrain sur lequel repose le sol.

Il est *perméable*, lorsqu'il laisse passer l'eau des pluies; *imperméable*, lorsqu'il la retient.

On doit pratiquer des labours très profonds, lorsque la qualité du sous-sol est supérieure à celle du sol.

3.—Quelles sont les principales sortes de terre?

1) Les terres glaiseuses (terres fortes, argiles, glaises).

A base de silice, substance minérale qui forme les roches les plus dures, (par exemple, celles des Laurentides), réduite en grains impalpables, très fins. Renfermant 30% d'argile, elles sont grasses, douces au toucher; elles durcissent en séchant et se crevassent, elles happent ou collent à la langue. Généralement de couleur grise, elles sont parfois rougeâtres ou verdâtres, comme à Cap-Rouge près de Québec. Cuites au feu, elles servent à fabriquer des poteries, des briques, des drains. Ces terrains, peu perméables, sont froids, difficiles à cultiver, demandant beaucoup d'engrais; à la pluie, ils deviennent boueux et collants.

2) Les terres limoneuses.

A base de silice, mais renfermant moins de 20% d'argile. Terres grasses, que la sécheresse crevasse légèrement; faciles à travailler, collant peu aux instruments. Plus perméables que les précédents terrains, elles sont très fertiles quand elles renferment de la chaux.

3) Les terres sablonneuses (terres légères).

Contenant 60-90% de sable siliceux provenant de l'émiettement du granit, gneiss, quartz. . .

Ces sols à gros grains sont faciles à travailler. Ils sont chauds, la végétation y est hâtive; mais retenant peu l'eau des pluies, ils sont très accessibles à la sécheresse. Les engrais par ailleurs sont facilement charriés par les pluies. Il faut engraisser ces terres par petites quantités et souvent.

4) Les terres calcaires (terres-à-chaux)

Pouvant renfermer environ 20% de chaux. Des terres ne contenant que 10% de chaux bien assimilable,—moins que cela encore d'après plusieurs auteurs,—peuvent être dites terres calcaires. Au contact d'un acide, le calcaire produit un bouillonnement, fait effervescence; la roche calcaire se marque facilement avec une lame de couteau.

Les terres calcaires sont légères, faciles à travailler. Mais elles se dessèchent facilement l'été. Elles sont particulièrement propres à la culture des légumineuses (trèfle, luzerne, lupuline, sainfoin, jargeau, etc. . .)

5) Les terres-à-humus, (terres noires)

a) L'humus doux (terreau).

Provenant de la décomposition à l'air de substances d'origine végétale ou animale.

Il est la principale richesse du sol, pouvant fournir aux racines des plantes presque tout ce dont elles ont besoin pour se nourrir.

Cet humus améliore d'une façon considérable les terres: il leur donne de la consistance, lorsqu'elles sont trop légères; il divise, rend meubles, perméables celles qui sont trop compactes.

Un bon terrain doit contenir facilement 5-8% d'humus doux. Les terres de jardin en renferment jusqu'à 10%.

b) L'humus acide (humus sur).

Provenant de la décomposition des plantes dans l'eau acide des tourbières ou les marécages. Cet humus doit être corrigé avant d'être employé comme terre de jardin. A l'état acide, certaines plantes seulement pourraient s'en nourrir.

6) Les terres franches.

Contenant en proportions égales les éléments suivants: sables, argile et limon.

Il est à remarquer qu'en nature, on rencontre parfois des terrains composés de deux ou trois des cinq premières espèces brièvement décrites plus haut.

4.—Qu'entend-on par microbes?

Des êtres d'une extrême petitesse vivant dans l'air ou à l'abri de l'air et se multipliant avec une grande rapidité, lorsqu'ils ont rencontré un milieu et une température convenables. Il y en a d'utiles et de nuisibles.

Les microbes les plus répandus sont les bactéries. Ils causent les fermentations, les putréfactions ou décompositions des cadavres de plantes et d'animaux, les maladies contagieuses (charbon, tuberculose, fièvre typhoïde, choléra, diphtérie, etc.) On les rencontre:

- a) dans l'air b) dans l'eau, c) dans le sol où ils forment l'humus et rendent assimilables les éléments chimiques du sol, tel que l'ammoniaque, etc.
- d) dans les racines de certaines plantes légumineuses où ils fixent l'azote.
- e) dans le corps des animaux où ils rendent parfois service, parfois ils sont indifférents, parfois enfin ils secrètent des toxines qui causent les maladies infectieuses.

Questionnaire mensuel de novembre

- 1° Que doit connaître le cultivateur d'aujourd'hui?
- 2° Le cultivateur doit-il s'efforcer seulement de tirer de sa terre une grosse récolte?
- 3° Quelles sont les qualités du bon cultivateur? Quelle est la plus importante d'après vous?
- 4° Comment le cultivateur réussira-t-il à faire de l'argent sur sa terre?
- 5° Quels sont les avantages de vivre de la terre?
- 6° Qu'est-ce qu'une racine? une fleur?
- 7° Quelle sorte de tige a:
 - a) l'Erable, b) le Blé, c) l'Oignon, d) la Patate?
- 8° Quelles sont les parties d'une fleur complète?
- 9° Qu'est-ce qu'un fruit?
- 10° Nommez les fruits simples charnus avec exemples?

L'élève doit répondre à chaque question brièvement, en 2 ou 3 lignes. Ne pas répéter les questions. Numéroter les réponses. Retourner les réponses au Directeur des Cours-à-domicile à l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P. Q.

Pour récolter le miel

Le système employé aujourd'hui consiste à se servir de "Garde-magasins" ou de "Chasse-abeilles". Le chasse-abeilles est un cadre en bois qui s'ajuste sur le sommet d'une hausse ou d'un corps de ruche. Aux deux coins opposés de ce cadre sont des orifices construits de façon que les abeilles puissent sortir, mais non pas rentrer. Le reste du cadre se compose d'un grillage ou d'un treillis. Quelques apiculteurs emploient une planche avec une seule sortie au centre: en fait, il y a différents types de garde-magasins, mais tous opèrent sur le principe que nous avons déjà décrit.

Les chasse-abeilles sont placés sur les ruches au-dessous de la hausse la plus basse que l'on désire enlever. Il faut veiller avec soin à ce qu'il n'y ait pas de couvain dans les hausses qui recouvrent le chasse-abeilles, car les abeilles ne veulent pas quitter le couvain. Il faut veiller également à ce qu'il n'y ait pas de fentes ou de trous dans les hausses au-dessous du chasse-abeilles, car à mesure que les abeilles sortent, les hausses ne sont plus protégées et le pillage pourrait en résulter. On ajoute généralement une hausse vide ou une demi-hausse en mettant le

garde-magasin de peur que la ruche ne soit encombrée.

On ne devra mettre que du miel mûr au-dessus du chasse-abeilles. On laissera par-dessous les rayons non finis pour les faire compléter par les abeilles.

Si le temps est clair et que les abeilles sont actives, il devrait être possible d'enlever les hausses, complètement débarrassées de leurs abeilles, vingt-quatre ou quarante-huit heures après la pose des chasse-abeilles.

W. G. LE MAISTRE

GRATIS

Vous pouvez obtenir absolument gratis une magnifique boîte de Poudre de Toilette parfumée avec du

CHARMAINE

et aussi un

CADEAU SURPRISE

Donné avec chaque boîte. Envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons gratuitement un échantillon.

LA CIE DU JOUR.
Dept. 2049, St-Denis, Montréal

Cercles de petits éleveurs de veaux

Les garçons et les filles de bien des cultivateurs de la province de Québec s'intéressent beaucoup aujourd'hui à l'amélioration de leurs bestiaux. Le Ministère fédéral et le Ministère provincial de l'Agriculture ont aidé tous deux dans ce bon mouvement. Les agents de campagne de la division de l'Industrie Animale et du Ministère provincial de l'Agriculture, agissant de concert, ont organisé des concours de nourrissage de veaux, pour lesquels des prix généreux ont été pourvus. Par entente mutuelle, les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture viennent en aide à ces concours en payant chacun cinquante pour cent des prix accordés à certaines expositions de la province. Les cercles agricoles locaux doivent, de leur côté, fournir une somme égale à la moitié du total de l'allocation versée par les Ministères. Ces concours encouragent non seulement l'emploi de meilleurs reproducteurs dans les troupeaux, mais ils aident aussi à former les jeunes cultivateurs dans l'art de nourrir, d'exposer et d'apprécier les animaux de la ferme.

L'exposition de Sherbrooke, tenue en septembre, a rassemblé les jeunes bestiaux d'au moins vingt-trois cercles de jeunes éleveurs. Toutes les races laitières étaient représentées à l'exception des Shorthorns à deux fins. Les Ayrshires étaient d'excellence uniforme, les Holsteins comptaient le plus grand nombre d'entrées, mais ce sont les Canadiennes qui révélaient le plus d'amélioration sur les années précédentes.

Ces concours comprenaient des catégories pour les cercles de jeunes éleveurs, les cercles de nourrisseurs, les animaux séparés, avec sections par race. Les Chemins de fer Nationaux canadiens sont venus en aide en fournissant des prix pour les concours d'appréciation entre jeunes garçons. Le concours entre cercles exigeait des groupes de trois veaux de race pure, présentés par chaque cercle d'éleveurs. Les prix pourvus pour chacun de ces concours allaient jusqu'au montant de \$40. La somme totale distribuée entre les cercles exposant dans cette catégorie a été de \$334 et il y avait en outre une coupe d'argent offerte par la Banque Canadienne Nationale, pour la meilleure présentation. Cette coupe a été remportée par le cercle de Verchères, pour une présentation de Holsteins.

La deuxième catégorie exigeait trois veaux, pas nécessairement de race pure, nés après le 1er janvier de cette année. Il y avait dans ce concours treize entrées qui toutes montraient les résultats de l'habileté déployée par les jeunes éleveurs. Il a été distribué en prix pour cette ca-

tégorie une somme de \$480 ainsi qu'un trophée fourni par Sir Henry Thornton pour la meilleure présentation.

Dans la catégorie pour les veaux de race pure seuls, par race, il y avait vingt-cinq entrées d'Ayrshires, quatorze entrées de Holsteins, cinq de Shorthorns, et quinze entrées de Canadiennes. Pour les cinq premiers, dans chaque cas, des prix de \$5, \$4, \$3, \$2 et \$1 ont été accordés et chacun des autres concurrents a reçu \$1.

Dans les concours d'appréciation, vingt-cinq cercles étaient représentés, chacun par deux ou trois concurrents. Les concurrents devaient non seulement classer quatre groupes mais aussi donner leurs raisons de vive voix pour leur classement. Ce concours a suscité le plus vif intérêt et le prix accordé à l'équipe lauréate était un voyage gratuit à l'Exposition nationale canadienne à Toronto, l'année prochaine.

Dans le concours final, les jeunes gens ont été jugés sur la conduite des animaux dans une grande parade pour laquelle les prix étaient accordés sur la façon dont les animaux étaient présentés et exposés.

Une bonne part du mérite pour le succès de cette section importante de l'Exposition de Sherbrooke est due à M. Stephen Boily, propagandiste fédéral, dont les quartiers généraux sont à Sherbrooke et à M.R.P. Charbonneau du Ministère provincial. L'appréciation dans les différentes catégories a été faite par le Professeur Adélar Godbout, du Ministère provincial et M. F. W. Walsh, Surintendant de l'Agriculture pour le réseau national.

Truies portières du type à bacon pour les fermes de Québec

La province de Québec a déjà commencé l'importation de truies portières du type à bacon pour la saison; ces truies venaient des Provinces Maritimes. La première expédition, comprenant cinquante truies métisses Yorkshire, est arrivée à Lachute pour distribution dans le comté d'Argenteuil. Ces animaux ont été choisis parmi les expéditions de pores de boucherie à Moncton, N.-B., par la Commission maritime de l'industrie animale. Les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont chacun pris une part égale dans cette transaction.

Treize charges de wagons de truies du type à bacon ont été importées dans le Québec l'année dernière, et l'on croit qu'il faudra un nombre beaucoup plus considérable d'animaux cet automne pour répondre aux demandes venant de la part des membres des cercles d'éleveurs de pores et des cercles de cultivateurs dans toute la province.

Ceci est pour vous —

Tous nos membres et abonnés doivent maintenant recevoir "La Terre de Chez Nous." Si, par hasard, il existait encore quelques erreurs, qu'on veuille bien nous en avvertir au plus tôt! Veut-on nous rendre un grand service? Qu'on parle du présent avis à son voisin au sortir de la grand'messe.

"Guide des Jeunes Agriculteurs"

C'est là le titre d'un important travail qu'un dévoué à la cause des jeunes agriculteurs, Monsieur Adrien Désautels, du Département de l'Agriculture, Québec, a bien voulu nous faire parvenir il y a quelques jours.

L'auteur, on le sait, fut toujours un fervent de l'A.C.J.C. et nous croyons comprendre qu'il désire que ses cercles de jeunes Agriculteurs fonctionnent d'après les mêmes grandes lignes. Il doit être entendu cependant qu'on s'est adapté aux conditions et au milieu où sont appelés à vivre nos jeunes. De plus, notre confrère et ami Désautels connaît la jeunesse agricole pour lui avoir consacré déjà plus de huit années de sa vie publique. Aussi, en lisant les pages de son "Guide", on devine à chaque phrase la connaissance tout à fait précise du cœur et de l'esprit de notre jeune population campagnarde.

Il y a plus! Le travail de ce dévoué de la cause agricole révèle une âme fortement trempée, bien patriotique! On devine fort aisément que le but visé est l'amélioration de notre jeunesse agricole, son avancement tant au point de vue matériel qu'intellectuel ou moral et la création, en définitive, d'une élite qui plus tard fera le revenu de notre population agricole québécoise.

Depuis déjà nombre d'années cette élite a été réclamée par nos dirigeants tant religieux que civils. L'heure n'avait pas sonnée! C'est une nécessité qui se fait plus pressante de jour en jour. Nous sommes

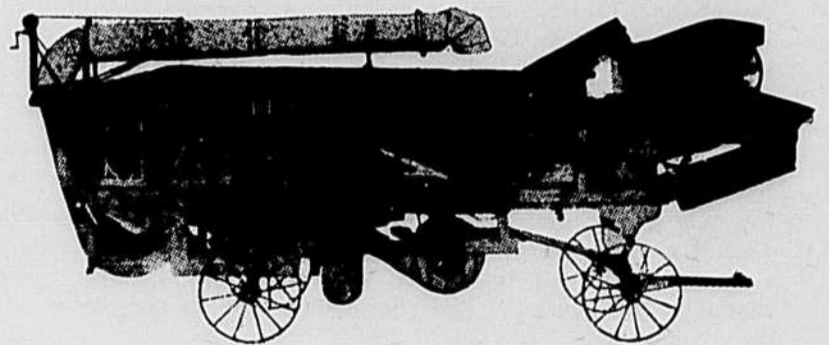
convaincus que nous avons en mains le matériel voulu pour faire fonctionner de façon absolument profitable ces groupements. C'est le "Guide des Jeunes Agriculteurs" de l'ami Désautels qui s'impose.

Aussi le recommandons-nous de tout cœur à tous ceux sans exception qui s'intéressent à nos jeunes! Nous prendrons la liberté de mentionner en particulier ici, nos instituteurs, nos cercles de l'U.C.C. et de l'A.C.J.C. et surtout nos prêtres dévoués. C'est au dévouement de ces derniers aussi bien que de nos braves instituteurs ou institutrices qu'il faut recourir en définitive lorsqu'il s'agit de lancer un grand mouvement. Nous le faisons, convaincus que nous sommes que nos paroles trouveront un écho chez ces âmes toutes dévouées.

Nous félicitons bien vivement notre confrère et ami Monsieur Adrien Désautels d'avoir mené à bien une pareille oeuvre et nous lui souhaitons plein succès dans son travail d'organisation. Que notre Province se couvre en peu de temps de cercles de Jeunes Agriculteurs fonctionnant d'après les principes émis dans ce "Guide". L'oeuvre mérite qu'on s'y intéresse et ce ne serait qu'une faible rétribution pour le travail apporté dans la rédaction si nette et si à point de ces règlements.

Robert RAYNAULD

N. B.—Le "Guide des Jeunes Agriculteurs" est un splendide volume de plus de 200 pages, en vente au prix de 75 sous à nos Bureaux, 1231 est, rue D'Arctique ou chez l'auteur, M. Adrien Désautels, Service de l'Agriculture, Département de l'Agriculture, Québec.



BATTEZ LA RÉCOLTE DE TRÈFLE AVEC LA DION RATTEUSE

Nos batteuses DION sont aujourd'hui en opération sur les meilleures fermes de la province de Québec, nous en avons vendu dans tous les districts et même à l'une de nos principales écoles d'Agriculture. Partout elles donnent le meilleur service, tous en font la louange et les recommandent aux cultivateurs.

Nos prix sont bas, nos conditions de vente sont faites pour vous convenir.

DION & FRERE

STE-THERESE,
Cté. Terrebonne,
P. Q.

Résolutions adoptées au Congrès

Les résolutions suivantes furent proposées et adoptées unanimement au cours du dernier Congrès de l'U.C.C. Ces résolutions demandent:

LOI DES FAILLITES

1. Que la loi des faillites soit amendée de façon à mieux protéger le colon et le cultivateur.

CREDIT

Que le taux du crédit agricole organisé par le gouvernement fédéral étant trop élevé, comparé aux revenus des cultivateurs et occasionnant un plus haut taux de l'intérêt, il soit proposé que le gouvernement de la province de Québec fonde un crédit agricole provincial, avec un taux d'intérêt de pas plus de 5%.

LICENSES

Qu'à cause du millage réduit des cultivateurs se servant d'automobiles et de camions, il soit proposé que les licences sur ces véhicules soient réduites d'un tiers pour les cultivateurs.

Que les automobilistes qui sont condamnés par la cour pour avoir conduit en état d'ivresse ou qui ont violé d'autres règlements de nature à mettre la vie d'autrui en danger, soient privés de leur permis aussi longtemps que leur conseil municipal ne recommande pas de le leur remettre; que de plus l'on demande au gouvernement de ne pas émettre de licences aux conducteurs d'automobiles à moins que les dits conducteurs ne soient possesseurs de garanties raisonnables ou d'une police d'assurance contre les accidents à la personne et à la propriété d'autrui.

LA PETITE ECOLE

Que demande soit faite au gouvernement de mettre à exécution aussitôt que possible le programme de M. le Seigneur Ross sur la ruralisation de l'école rurale et de multiplier au plus tôt les cours agricoles d'hiver à travers la province.

CONCOURS DE FERMES

Que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture de multiplier le plus tôt possible les fermes de démonstration et les concours rationnels de ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Que demande soit faite au Gouvernement fédéral de modifier nos traités avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande afin de protéger notre industrie laitière, attendu que celle-ci constitue la base de notre agriculture et que la production de beurre est beaucoup plus coûteuse chez nous que dans ces pays.

INDUSTRIE DU MOUTON

Que les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture continuent de pousser la production du mouton et qu'à cause de cela le gouvernement fédéral modifie nos traités avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande de manière à protéger cette production.

PRIMES DE COLONISATION

Que tous les pères de famille ayant plusieurs fils résidant avec eux obtiennent leurs primes de résidence sur tous les lots qu'ils défrichent et que la prime soit accordée sur tout terrain défriché ou labouré avec résidence ou non au même degré.

PONT JACQUES CARTIER

Que l'U.C.C. appuie le voeu de la Société de Saint-Jean Baptiste de Montréal de donner le nom de Jacques Cartier au nouveau pont qui relie Montréal à Longueuil.

MARCHE BONSECOURS

Que l'Exécutif de l'U.C.C. fasse pression auprès des autorités provinciales et municipales pour hâter l'agrandissement du marché Bonsecours.

HEURE AVANCEE

Que demande soit faite au gouvernement provincial d'imposer l'heure solaire obligatoire durant toute l'année,

attendu que l'heure d'été est préjudiciable aux intérêts agricoles.

ENQUETE SUR LE LAIT

Que l'enquête qui se tient actuellement sur la production du lait porte également sur la manutention et la livraison du lait au consommateur et que les questionnaires d'enquêtes soient communiqués quelque temps d'avance aux intéressés.

Que l'entretien des routes d'hiver, lequel est dispendieux et préjudiciable à la traction animale, ne soit adopté qu'après une expression d'opinion de la majorité des contribuables des municipalités intéressées, et ce par voie de référendum.

ENGRAIS CHIMIQUES

Attendu que jusqu'à date les prix de la chaux et des engrais chimiques ont été plutôt prohibitifs, il est proposé que l'U.C.C. voit d'un bon oeil, félicite et remercie le Ministère Provincial de l'Agriculture de l'initiative prise au chapitre des engrais chimiques et de la chaux:

2. Que les Ministères de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa soient priés de continuer de travailler à diminuer le coût des engrais chimiques et de la chaux;

3. Que l'emploi de chaque tonne d'engrais chimiques et de chaux soit octroyé d'une façon quelconque, et ce à titre d'encouragement direct.

INCORPORATION

Attendu que les explications fournies par M. le Ch.-H. Lalonde, sur la nécessité d'incorporer civilement et régulièrement l'Union Catholique des Cultivateurs et ses filiales, il est proposé et résolu que M. le Ch.-H. Lalonde soit autorisé à voir à l'incorporation légale de "l'Union Catholique des Cultivateurs", de "La terre de Chez Nous" et du "Syndicat Coopératif Central de l'U.C.C."

COOPERATION

Que l'Honorable Ministre de l'Agriculture soit prié d'accorder les mêmes avantages aux Syndicats Coopératifs de l'U.C.C. qu'aux coopératives agricoles qu'il a l'intention d'organiser.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Que l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, réunie en Congrès annuel, à Montréal, demande aux Gouvernements Provincial et Fédéral de presser l'étude et la mise en opération d'un système d'allocations familiales.

Les résolutions suivantes furent aussi adoptées:

COOPERATION

Il a été proposé, statué et résolu unanimement:

Attendu que le Comité de Coopération de l'U.C.C., avec l'aide d'experts en coopération a étudié soigneusement les principes coopératifs essentiels, selon lesquels doit fonctionner une coopérative locale, régionale et centrale, il est résolu:

Que l'U.C.C. appuie tout mouvement coopératif, d'où qu'il vienne, à condition que ces principes coopératifs soient respectés et qu'il n'en résulte aucun préjudice aux intérêts du cercle paroissial de l'U.C.C.

Attendu que le Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec a nommé un Comité de Coopération:

Attendu que M. Ovide Loiselle, membre de ce Comité demande que le Comité de Coopération de l'U.C.C. ait une réunion conjointe avec le Comité:

Il est résolu que le Comité de Coopération de l'U.C.C. rencontre le Comité de Coopération du Conseil d'Agriculture.

MELANGES POUR PATURAGES

Attendu que la question de mélanges pour pâturages a été jusqu'ici quelque peu négligée.

Attendu que cette question cependant mérite l'attention toute spéciale de tout bon éleveur.

Il est résolu par l'U.C.C. que demande soit faite d'amplifier le travail expérimental dans ce sens et que les résultats soient diffusés dans le public agricole par nos différents organes agricoles.

TUBERCULINISATION

Considérant que le test à la tuberculine est destiné à être appliqué par toute la province.

Considérant qu'il serait juste qu'un animal déclaré sain à l'épreuve mais trouvé malade à l'abattage soit payé comme ceux condamnés.

Il est résolu que des mesures soient prises pour que la première inspection ait lieu vers la fin de l'été, au plus tard en septembre afin que la deuxième inspection ait lieu avant l'hiver, permettant ainsi aux cultivateurs de refaire leur troupeau pour le printemps suivant.

Que les indemnités soient versées sous le plus bref délai afin de permettre aux intéressés de remonter promptement leur troupeau.

Attendu que l'aviculture a pris un essor considérable dans certaines régions.

Attendu que la diarrhée blanche cause de grands ravages sur les volailles.

Attendu que là où l'incubation se fait en coopération avec de gros incubateurs, l'épreuve du sang des volailles est devenue d'une absolue nécessité.

Il est en conséquence résolu que demande soit faite à l'U.C.C. de faire des instances auprès du gouvernement pour que cette épreuve soit faite gratuitement telle qu'elle se pratique pour les bovins.

ERABLIÈRES

Considérant que la Société "Les Producteurs de sucre d'érable de Québec" a adopté une résolution à l'effet que le Gouvernement s'entende avec les compagnies propriétaires des centaines de milliers d'érables inexploitées sur les limites des dites Compagnies afin que celles-ci soient mises à la disposition des cultivateurs.

INSPECTION D'ETABLE

Attendu que 8,000 cultivateurs québécois font l'exportation du lait et de la crème aux Etats-Unis.

Attendu que par une législation américaine connue sous le nom de Import Milk Act ces cultivateurs canadiens sont obligés de subir une inspection annuelle de leurs étables et troupeaux.

Attendu que ces inspections ont nécessité le remodelage d'un grand nombre d'établissements agricoles et ce à grand frais.

Attendu que l'inspecteur américain fait son travail absolument gratuitement.

Attendu que le gouvernement fédéral canadien charge aux cultivateurs pour cette inspection un prix de \$2.00 par étable.

Il est résolu de demander au Gouvernement fédéral de nommer un inspecteur permanent, que cet inspecteur fasse son travail gratuitement et que le Gouvernement remette aux cultivateurs les \$2.00 qui ont été payées par le passé.

(A suivre)

Douleurs dans le dos. "J'ai souffert pendant dix ans de douleurs dans le dos et souvent je me sentais incapable de me courber. J'étais aussi affligé de constipation. Non seulement le Novoro du Dr Pierre m'a complètement soulagé mais il a aussi grandement amélioré ma santé," écrit M. Jean Hancin de Unionport, Ohio. Cette médecine végétale bien connue aide à stimuler et à régulariser les organes de digestion et d'élimination et aussi à fortifier le système. Elle n'est pas vendue dans les drogueries mais fournie directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La Pyrale du maïs

En 1927, pour la première fois dans l'histoire agricole, les hommes de science de tous les pays se coalisaient dans un même effort pour trouver moyen de contrôler un insecte ravageur. Il s'agissait—vous l'avez sans doute deviné—de la Pyrale du maïs.

"The International Corn Borer Investigation" comme on appelle cette organisation, est financée non pas par les gouvernements ou les cultivateurs, mais par les magnats de la finance, du commerce et de l'industrie; par des hommes qui ont compris cette grande vérité que l'agriculture en danger veut dire péril pour la société toute entière.

Outre les Etats-Unis, et le Canada, la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie et la Roumanie travaillent à solutionner le problème de contrôler la pyrale du maïs. Une seule méthode pratique donne des résultats certains jusqu'à aujourd'hui: l'Eradication. C'est ce que nous avons enseigné depuis trois ans.

Que nous réserve l'avenir?

Ici l'expérimentateur recherche une variété de blé-d'Inde capable de résister aux attaques du ravageur; là, des savants dans un laboratoire étudient les insecticides, les poisons capables de tuer l'insecte sans endommager la plante. En France, on étudie des microbes malfaisants pouvant répandre une maladie mortelle chez la pyrale. Des manufacturiers demandent à leur bureau de recherche un moyen d'utiliser les tiges de maïs pour en faire du papier, du matériel de chauffage; tout cela afin d'aider au nettoyage des champs. A Chatham, Ont. les entomologistes élèvent des parasites, des insectes qui détruiraient la pyrale du maïs.

Cependant, ce travail restera stérile si le premier intéressé, le cultivateur de blé-d'Inde, ne fait pas sa part.

Que vaudrait la découverte du Dr Saunders si les fermiers de l'Ouest n'avaient pas voulu semer le blé Marquis.

A quoi servirait la Bouillie Bordelaise si les horticulteurs s'abstenaient de faire des arrosages?

Dans la vieille Europe, où les terres s'épuisaient d'avoir nourri des milliers d'hommes pendant des siècles, les engrais chimiques ramenèrent la fertilité. Combien de cultivateurs bénéficient dans notre province de cet avantage? Je comprends toutefois que le manque de classification des sols ne permet pas facilement de généraliser l'emploi des engrais commerciaux.

Aucune de ces objections n'existe pour contrôler la pyrale du maïs. Labourer son champ, brûler les déchets, ça ne demande pas d'argent, ça n'exige pas de classification des sols, ça ne réclame pas de grande organisation. Contrôler la pyrale du maïs, ça ne demande qu'un peu de travail; travail qui rapportera au centuple.

Pellerin LAGLOIRE

La création d'unions diocésaines

(Suite du numéro du 20 courant)

Nos besoins régionaux sont tellement multiples qu'il est pratiquement impossible de les solutionner tous durant nos assises annuelles. Afin d'exposer clairement la situation, je donne, comme exemple type, ceux de la région saguenayenne.

a) — Une école moyenne d'agriculture.

b) — Le parachèvement de la voie ferrée dite: "Ceinture du Lac St-Jean".

c) — Une loi efficace prohibant la sollicitation à domicile, sollicitation néfaste qui, depuis quelques années seulement, a drainé au-delà d'un million de notre capital rural à des entreprises dont le succès est bien problématique.

d) — La zone réservée pour l'extirpation de la tuberculose bovine. Des requêtes nombreuses ont été signées pour l'obtention de cette zone.

e) — L'épandage de nos savanes dont le sous-sol est bon entre autres, celles du Canton Dalmas, Lac St-Jean, et celles du Canton Bagot, comté de Chicoutimi.

f) — La régularisation et l'orientation par une coopérative agissante des produits que nos villes régionales peuvent absorber et qu'elles importent présentement: cette coopérative se faisant même sollicitante chez nos marchands détaillants parce que pouvant garantir une livraison méthodique de ces produits. Le producteur ayant une confiance suffisante en sa coopérative parce que ne contrôlant seul la direction.

Les besoins des autres régions de la province sont multiples comme les nôtres: l'énumération de ceux d'une seule région prouve bien que, durant nos assises annuelles, il est bien difficile d'étudier sérieusement ces besoins et de leur donner une attention adéquate.

Notre succès, le bien du pays dépendent de la solution juste de ces nombreux problèmes.

Le seul moyen efficace d'arriver à un résultat pratique et certain, c'est la création d'unions diocésaines.

Les unions régionales ont été fondées, certaines causes assez naturelles d'ailleurs diminuant l'importance de leurs délibérations il serait prématuré, je crois, d'organiser une union régionale des cantons de l'Est où les besoins sont identiques.

J'ai exposé les motifs d'ordre purement matériel: il y en a d'ordre moral.

La vie active et le progrès de l'U.C.C. dépendent de la solidarité effective de tous les membres. Pour avoir le juste sentiment des nécessités actuelles il faut n'avoir dans l'union qu'un cœur et qu'une volonté, c'est-à-dire une confiance mutuelle entre les membres et les chefs.

La centralisation, telle qu'elle existe, est une cause que la plupart des membres ne connaissent pas suffisamment la personnalité de leurs chefs et conséquemment n'ont en eux qu'une confiance limitée.

Évitons cette maladie du sommeil qui est le véritable ver rongeur des œuvres.

Ayons la vraie conception des bases sur lesquelles doit reposer l'U.C.C.

La création d'unions diocésaines favoriserait vraiment la franche solidarité qui doit exister entre les membres et les chefs en ce qu'elle permettrait à un nombre relativement élevé de membres d'une région de se rencontrer et tout en cherchant patiemment, obstinément la solution de leurs problèmes dans leur concept et la pratique, verraient certains des leurs, par une étude sérieuse des questions et la solidité de leur jugement, trouver la solution juste, ce serait les chefs qui spontanément seraient choisis et les membres auraient en eux une foi inébranlable. Les membres, prenant ainsi une part active à l'association dans tous ses détails, imprégnant en eux-mêmes une mentalité commune, s'intéres-

seraient inéluctablement à ce que les objectifs soient atteints: épris d'une noble ambition, ils accepteraient volontiers les sacrifices nécessaires à l'expansion de toute œuvre sociale.

Il y a un motif d'ordre supérieur. Les fondateurs de l'Union ont assimilé le cercle local à la vie paroissiale: cette vie paroissiale a fait notre race ce qu'elle est. L'U.C.C., pour s'épanouir, doit s'y attacher comme le lierre à l'arbre, car le cercle paroissial sera, dans les jours sombres, sa sauvegarde comme la paroisse est le rempart de nos traditions nationales.

Depuis quelques années, il y a désertion du sol, n'a-t-on pas le droit d'affirmer que, n'eût été cette habitude séculaire de vivre près de son clocher, cette désertion du sol aurait été plus alarmante, c'est l'amour paroissial qui a gardé ses fils.

Ne désagrégeons jamais nos traditions, c'est notre devoir de les consolider, formons des unions diocésaines.

Chaque année, nous nous réunissons dans la ville épiscopale de nos diocèses respectifs, pour faire bénir nos travaux par nos évêques recevoir leur paternelle direction, étudier en commun nos problèmes régionaux, faire un choix judicieux de nos demandes afin qu'elles soient acceptées.

A ces réunions diocésaines, l'aumônier général, le président actif de l'union viendront se joindre à nous exposer les succès obtenus, donner les nouveaux objectifs à atteindre, diffuser à tous les membres leur conviction profonde du succès de l'union.

Et ainsi, selon le mot heureux de notre dévoué secrétaire général, ce serait "la centralisation des cœurs et des volontés et une décentralisation réelle et effective des efforts et des responsabilités".

Aimons notre union, n'oublions pas que nous sommes des pionniers, des défricheurs, le cœur noble et généreux dans le dévouement, jetons la bonne semence à pleines mains, la bonne semence jetée en terre fertile ne peut que produire d'abondants fruits.

Faisons notre union forte pour que nos fils aient en elle confiance. Ne nous laissons jamais aigrir par les contradictions et les déboires, l'optimisme est de bon aloi, ancrons en nos cœurs la conviction énergique que nous travaillons pour un but noble, pour que nos fils demeurent sur la terre de chez nous, qu'ils y continuent les traditions de nos pères afin que la santé de la race se maintienne saine et forte.

Léguons à nos fils, afin qu'ils le transmettent à leurs enfants ce mot d'ordre qui nous a été donné.

"L'U.C.C. nous apparaît comme une force providentielle qui vient à point consolider l'armature sociale de notre race et s'opposer au travail de désagrégation dont elle est menacée. (P. Arch., préface au rapport des ass. ann. de l'U.C.C.).

Le secrétaire du cercle local de Péribonka.

A VENDRE

SOUVENIR DE FAMILLE.—Registre très important pour les familles. Prix 25 sous, s'adresser: Revd E. P. Chouinard, Curé, Carleton Centre, Co. Bonaventure, P. Q.

LAPINS CHINCHILLA, CHATS SAUVAGES, Renards noirs et Argentés, Visons, etc. Sujets de Choix, P. A. Boulet, Montmagny, P. Q., B. P. 315.

Fruits et Légumes

Prix fournis par S. E. Mallette, 163, rue des Commissaires, est.

FRUITS

Poires (bte)	4.75 à 5.00
Oranges Sunkist	4.00 à 9.00
Bananes, 1/2, 7 mains	1.50 à 1.75
Cocos (sac)	4.25 à 4.50

LEGUMES

Céleri canadien	1.00 à 1.50
Oignons rouges 100 lbs	3.25 à 3.75
Salade frisée Montréal (douz.)	0.20 à 0.30
Radis	0.25 à 0.30
Epinards	0.75 à 1.00
Aubergines	1.25 à 1.50
Choux (douz.)	0.40 à 0.45
Choux-fleur (douz.)	1.00 à 1.50
Persil (douz.)	0.40 à 0.45
Carottes (sac)	0.90 à 1.00
Concombres (douz.)	0.40 à 0.50
Pêches (bte)	1.50 à 1.75
Pois verts	1.50 à 1.75

QUALITE - SERVICE

Tous les Produits Watkins sans exception: Poudre à Pâte, Cacao, Essences, Remèdes de Famille, Articles de Toilette, Préparations Vétérinaires, etc., sont de Production Canadienne et garantis donner satisfaction ou l'argent est remboursé. C'est cette même garantie qui a rendu le nom Watkins si populaire et qui fait le succès de ses détaillants dans tous les territoires.

Il vous paiera d'encourager le détaillant Watkins dans votre comté, et s'il ne passe pas assez souvent, commandez directement de la succursale et nous paierons les frais de transport. Nous avons toujours de bons territoires pour ceux qui désirent se partir en affaire pour eux-mêmes avec la grande Ligne Watkins.

THE J. R. WATKINS COMPANY
749 Craig Ouest, Montréal

ÉPARGNEZ

5%

Nous accordons un escompte privilégié de 5% aux membres en règle de l'U.C.C. pour toute commande de \$25.00 et plus.

Deux ou plusieurs membres peuvent commander ensemble afin de profiter de cet avantage.

Aucun escompte pour les commandes de moins de \$25.00.

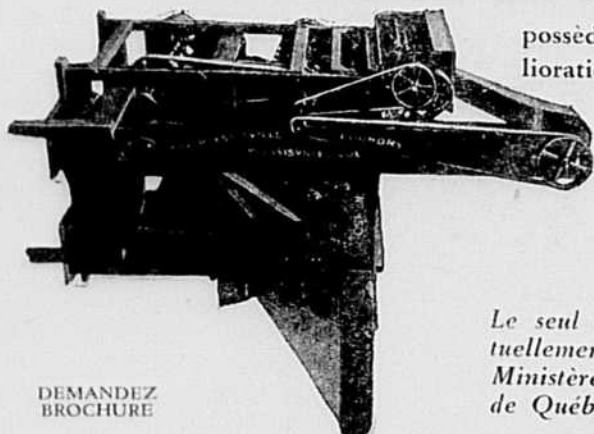
COMPTOIR POSTAL

Dupuis Frères

MONTREAL

On récolte ce que l'on sème

Le Crible Plessisville No 150



possède toutes les améliorations les plus modernes. Nettoie et sélectionne les graines les plus fines et les grains les plus gros.

Le seul crible qui soit actuellement octroyé par le Ministère de l'Agriculture de Québec.

DEMANDEZ BROCHURE

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE
PLESSISVILLE, QUE.

Le marché de la dernière heure

Dernière correction: mardi, 1.00 p.m.

VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

Semaine finissant le 16 nov. 1929

PORCS les 100 lbs.	
Porc à bacon (select), 180 à 200 lbs	11.50 à 11.75
	prime de 1.00
Porc à bacon, 160 à 230 lbs	11.50 à 11.75
Porc à boucherie	11.50 à 11.75
	coupe de 0.50
Porc léger et à engrais, 120 à 160 lbs	11.50 à 11.75
	coupe de 1.00
Porc lourd, 220 à 270 lbs	11.50 à 11.75
	coupe de 2.00
Extra lourd, 220 et plus	11.50 à 11.75
	coupe de 2.50
Truie No 1, 350 ou moins	9.75 à 10.25
Truie No 2, 350 et plus	9.25 à 9.75
BOUVILLONS la livre	
Choix	.08 1/4 à .08 3/4
Bon	.07 3/4 à .08 1/4
Moyen	.06 3/4 à .07 1/4
Commun	.05 3/4 à .06 1/4
Commun (légers)	.04 3/4 à .05 1/4
VACHES la livre	
Choix	.07 1/4 à .08
Bon	.06 1/4 à .07
Moyen	.05 1/4 à .06
Commun	.04 à .05
Très commun	.03 à .04
TAURES la livre	
Choix	.08 à .09
Bon	.07 à .08
Moyen	.06 1/2 à .07
Commun	.05 3/4 à .06 1/4
Très commun	.05 à .05 1/2
TAUREAUX la livre	
Choix	.06 à .06 1/2
Bon	.05 1/2 à .06
Moyen	.05 1/4 à .05 1/2
Commun	.05 à .05 1/4
Très commun	.04 1/2 à .04 3/4
TAURAILLES la livre	
Choix	.04 1/2 à .05
VEAUX DE LAIT la livre	
Choix	.14 à .15
Bon	.13 à .13 1/2
Moyen	.12 à .13
Commun	.09 à .11
VEAUX DE CHAMPS la livre	
Bon	.06 à .06 1/2
Moyen	.05 1/2 à .06
Commun	.05 à .05 1/2
AGNEAUX DU PRINTEMPS la livre	
Choix	.10 à .10 1/4
Bon	.09 1/2 à .10
Moyen	.09 à .09 1/2
Commun	.08 à .08 1/2
Non châtrés	.08 à .08 1/2
MOUTONS la livre	
Bon	.05 à .05 1/2
Moyen	.04 à .05
Commun	.02 1/2 à .03 1/2

BEURRE DE BEURRERIE la livre	
Pasteurisé No 1	0.39
No 1	0.38
No 2	0.37
FROMAGES LOCAUX la livre	
(par 100 lbs)	0.17 3/4 à 0.18
Meules de 20 lbs	0.18 1/2
Meules de 5 lbs (paraffine)	0.20 1/2
OEUFS la doz.	
Frais extras	0.58
Frais premiers	0.50
Frais seconds	0.40
Poulettes	0.45
MIEL BLANC la livre	
Chaudière de 2 1/2 lbs	0.10 1/2
Chaudière de 5 à 10 lbs	0.10
Chaudière de 30 lbs	0.09 1/2
MIEL EN GATEAUX la livre	
Chaudière de 30 lbs	0.09 1/2
Blanc No 1	0.18
Blanc No 2	0.16
Ambré No 1	0.16
Ambré No 2	0.14
Brun No 1	0.14
Brun No 2	0.12
POIS le minot	
Importés	3.25
Canadiens	2.90
FEVES le minot	
Sélectionnées à la main	3.30
PAILLE au char, la tonne	
De blé, d'avoine	7.00 à 8.50
FOIN au char la tonne	
De Mil	12.50 à 14.00
De Trèfle	11.00 à 13.00
Mêlé	11.50 à 14.50
PEAUX la livre	
Peaux de boeufs (moins de 48 lbs)	0.11
(plus de 48 lbs)	0.09
Peaux de taureaux	0.06 1/2
Peaux d'agneaux (la peau)	0.75 à 1.50
Peaux de chevaux (la peau)	0.00 à 3.50
LAINE la livre	
Blanche non lavée	
Intermédiaire	0.22
Intermédiaire commune	0.20
Commune	0.18
Grossière	0.17
Grise et noire	
Endommagée	0.14
Blanche lavée	
Intermédiaire	0.28
Grossière	0.27
Noire	0.22

VOS ACHATS

Prix du gros, pris à Montréal

SUCRE les 100 lbs	
Granulé (sac de jute)	5.40
Granulé (sac de coton)	5.50
CASSONADE les 100 lbs	
No 1	5.10
No 2	5.00
MELASSE le gallon	
No 1 (Tonneau de 90 gls)	0.51
No 1 (Baril 25 gls)	0.54
LARD SALE brl de 200 lbs, par 100 lbs	
Gras de dos	38.00
Gras d'épaule	33.00
SAINDOUX la livre	
Tinette de 60 lbs	0.15 1/2
Seaux de 20 lbs	0.16
POISSONS FRAIS la livre	
Saumon B. C.	0.30
Maquereau	0.12
Homard vivant	0.40
Morue en tranche	0.09
Haddock	0.08
Doré	0.20
Truite des Lacs	0.20
Huîtres No 1 en boîte (le gallon)	3.00
POISSONS FUMES la livre	
Filet Niobé	0.17
Kippers 40's	2.00
Hareng Boneless 1/10	1.60
Kippers Boneless 12 lbs	1.75
POISSONS SALES la livre	
Morue skinless 1/100	11.50
Morue Skinless, petite boîte de 30 lbs désossée en bandes	0.15
Morue grosse	0.08
Morue petite	0.06 1/2
SEL le sac	
Fin (sac de 200 lbs)	1.95
Gros (sac de 140 lbs)	1.25
En pierre (sac de 100 lbs)	1.45
FARINE DE PAIN au char, le baril, en sacs	
Première patente	8.60
Deuxième patente	8.00
Forté à boulanger	7.40
INSECTICIDES la livre	
Vert de Paris	
250 lbs (baril)	0.29 1/2
50 lbs (bidon)	0.80
25 lbs (bidon)	0.30
1 lb (boîte en carton)	0.31 1/2
1 lb. (boîte métallique)	0.33 1/2
Arséniate de plomb en poudre	
50 lbs (sac)	0.17
4 lbs (sac)	0.17
1 lb. (boîte)	0.19 3/4
Arséniate de chaux en poudre	
50 lbs (sac)	0.08 3/4
4 lbs (sac)	0.08 3/4
1 lb. (boîte)	0.13

ALIMENTS A BETAIL la tonne	
Son	35.25
Gru rouge	37.25
Middlings	44.25
Scalpures d'avoine	35.00
Farine de viande cuvée	85.00
Farine d'os	60.00
Ecaillés d'huîtres	23.00
Gravier	20.00
Farine fourragère	50.00
Gluten	55.00
	le minot
Blé à engrais No 1	1.12
Avoine à engrais No 1	0.74
Orge Can. Ouest No 3	0.80
Mais argentin	1.09
GRAIN MOULU le sac de 98 lbs	
Blé-d'Inde moulu	2.25
Blé-d'Inde cassé	2.25
TOURTEAUX la tonne	
De lin	62.00
De coton	58.00
DRECHES la tonne	
Drèches de brasserie	35.25
Drèches de distillerie	35.25
HUILE le gallon	
A machine (baril de 40 gls)	1.50
A automobile (baril de 40 gls)	1.10
PETROLE le gallon	
Imperial Royalite, (barils de bois de 42 gls)	0.22
Imperial Royalite (barils d'acier de 47 gls)	0.22
ENGRAIS CHIMIQUES	
F. A. B. Québec au char, la tonne	
Superphosphate 16% Ac. Ph. assimilable	15.00
Phosphate Thomas 16% Ac. ph. assimilable	
80% de finesse sacs de 200 lbs	17.50
Muriate de potasse 48% potasse soluble	40.00
Sulfate de potasse 48% soluble	50.00
Sulfate d'ammoniaque 20% Azote soluble	51.00
Nitrate de soude 15% Azote	56.00
Quantités d'au moins 20 tonnes	
	prix net, la tonne
Nestor (2-8-4)	25.00
International (2-6-7)	26.00
Union (2-6-10)	28.50
Spécial (4-8-10)	33.00
Spécial (5-8-7)	32.00
Spécial (6-8-10)	38.00

Animaux abattus

VEAUX DE LAIT la livre	
Choix (80-100 lbs)	0.20
No 1 (70-80 lbs)	0.18
No 2 (55-65 lbs)	0.16
VEAUX DE CHAMPS la livre	
Sans classification	0.11
PORCS la livre	
No 1 (120-160 lbs)	0.16 1/2
No 2 (150-200 lbs)	0.15 1/2
No 3 (250 et plus)	0.14 1/2
Truies	0.13 1/2
AGNEAUX DU PRINTEMPS la livre	
No 1 (30-35 lbs)	0.19
No 2 (25-30 lbs)	0.16
MOUTONS la livre	
Choix (55-70 lbs)	0.10
No 1 (50-60 lbs)	0.08
No 2 (40-50 lbs)	0.07
Commun et gras (80-100 lbs)	0.03

MARCHÉ DE QUÉBEC.

BEURRE la livre	
Pasteurisé No 1	0.39
No 1	0.38
No 2	0.37
De Ferme No 1	0.34
OEUFS la doz.	
Frais extras	0.62
Frais premiers	0.55
Frais seconds	0.40
DIVERS	
Crème douce (lb. de gras)	0.47 à 0.55
Fromage No 1	0.18 1/2
Foin de mil No 2, les 100 bottes	10.00
Veaux engraisés au lait	0.17 à 0.20
Veaux de champs	0.09 à 0.12
Jeunes lards, 100 à 150 lbs	0.15

Marché de la volaille

ABATTUS	
POULETS la livre	
Engraisés au lait	0.32
Choix, 6 lbs et plus	0.30
Bon, 5 lbs à 5 1/2 lbs	0.29
Moyen, 4 1/2 lbs à 5 lbs	0.26
Moyen, 4 lbs à 4 1/2 lbs	0.23
Passable, au-dessous de 4 lbs	0.21
POULES la livre	
Choix, 5 lbs et plus	0.25
Bonne, 4 1/2 lbs à 5 lbs	0.23
Moyenne, 4 lbs à 4 1/2 lbs	0.22
Moyenne, 3 1/2 lbs à 4 lbs	0.20
Passable, 3 lbs à 3 1/2 lbs	0.17
DINDES la livre	
Choix 12 lbs et plus	0.38
Bonne, 10 lbs à 12 lbs	0.35
Moyenne, 8 lbs à 10 lbs	0.33
Vieux sujets	0.29
OIES	0.18
CANARDS	0.23
COQS	0.20
LAPINS	0.14 1/2
PATATES (f.o.b. Montréal) Par 90 lbs	
Québec	1.40
Nouveau Brunswick	1.55
Ile-Prince Edouard	1.60
Région de Montréal (80 lbs)	1.30 à 1.40
CHAUX la tonne	
F.a.b. St Marc des Carrières	3.00
Sacs chargés 0.10 mais retournables	

TRIBUNE LIBRE

L'électricité pour tous!..

Il y a quelques jours, le village de Labelle recevait l'électricité pour la première fois, et c'était fête partout, de voir la belle lumière dans les rues et dans les maisons: "C'avait l'air d'une ville", disaient les gens, tout fiers du nouveau progrès, qui s'étend aussi à quelques autres paroisses.

Cette satisfaction de nos campagnards, il faudrait la multiplier par cent, par cinq-cents, de façon à répandre partout le confort qu'on ira chercher en ville si les pouvoirs publics ne se hâtent de le faire parvenir là-bas. Dans une province aussi riche que la nôtre en rivières et en chutes, avec toutes les facilités nouvelles de transport d'électricité, au moment où l'on veut industrialiser,

moderniser, renouveler l'agriculture, introduire la *Petite Industrie*, il est absolument nécessaire d'agir et de faire agir, aux conseils municipaux, au gouvernement provincial et à la Commission des Utilités publiques, afin que notre population soit bien la première à profiter de ces trésors d'électricité que le Créateur a placés chez elle.

Procurons-nous la lumière et l'énergie motrice dans nos maisons et nos bâtiments: cela diminue les dangers du feu et la malpropreté des lampes à huile; cela permet aussi d'actionner des machineries, moulages, coupes-racines, tamis, scies rondes, etc., qui ménagent les muscles et le temps des hommes.

Ce qui dégoûte de la campagne les jeunes gens et les jeunes filles, c'est dans une large mesure, l'absence des commodités de vie et de travail qu'on trouve en ville. Que nos hommes publics soient donc instamment priés de voir à répandre dans nos paroisses rurales, au moins dans celles qui ne sont pas trop éloignées, les bienfaits de ce progrès, maintenant nécessaire, de l'électricité.

Il y a là une belle question à étudier, à résoudre, par nos cercles de l'U.C.C. Si le courant semble coûter un peu cher en beaucoup d'endroits, l'on peut toujours espérer que les prix baisseront avec le temps—et autre chose. L'intérêt du peuple exige que jamais on ne laisse un monopole de l'électricité se créer dans Québec: il faut la concurrence pour garder les taux dans une limite raisonnable. L'électricité à bas prix serait à la portée de tous nos cultivateurs; elle attirerait chez nous des industries qui, bien que notre main-d'œuvre soit bonne et à bon marché, aiment mieux actuellement s'établir dans l'Ontario, où l'Hydro vend le pouvoir au prix coûtant. Que tous nos membres, donc, s'intéressent à la question de l'électricité, pour leur bien et pour celui de la province.

QUEBECOIS

Ferme-Neuve

(Suite de la page 20)

Patates

1. Mme Léo Lafontaine
2. Mme Is. Prud'homme, jr.
3. Mme Chs. Crépeau, jr.

Fèves

1. Mme Donat Leduc
2. Mme Zacharie Martel
3. Mme Ls. Prud'homme

Céleri

1. Mme Ach. Lapointe
2. Mme Zacharie Martel
3. Mlle Flor. Prud'homme

Betteraves

1. Mme Jos. Leduc
2. Mme Zacharie Martel
3. Mme Pierre Ouellette

Concombres

1. Mme Is. Prud'homme, jr.
2. Mme J. A. Ethier
3. Mme Arnuld Meilleur

La meilleure collection de légumes

1. Mme Isidore Deslauriers
2. Mme Isaïe Lévesque
3. Mme Daniel Brunet

La meilleure collection de fleurs

1. Mlle Lucille Meilleur
2. Mme Daniel Brunet
3. Mme Zach. Martel

II.—ART CULINAIRE

Pain de ménage

1. Mme Ald. Piché
2. Mme Jos. Leduc
3. Mme Aristide Dufour

Gâteaux

1. Mme Léo Lafontaine
2. Mme Eddie McKale
2. Mme Donat Ouellette

Conserves de fruits

1. Mme Pierre Ouellette
2. Mme Donat Leduc
3. Mme Eddie McKale

Conserves de légumes

1. Mme Ach. Lapointe
2. Mme Aristide Dufour
3. Mme Eddie McKale

Confitures

1. Mme Jos. Morin, jr.
2. Mme Eddie McKale
3. Mme Donat Ouellette

Tartes

1. Mme Jos. Courtemanche
2. Mme Rodrigue Brunet
3. Mme Adonias Sanche

Bonnons

1. Mme Pierre Ouellette
2. Mlle Béatrice Brunet
3. Mme Rodrigue Brunet

Savon

1. Mlle Flor. Prud'homme
2. Mlle Ald. Piché
3. Mlle Is. Prud'homme, jr.

Beurre

1. Mme Isaïe Lévesque
2. Mme Donat Ouellette
3. Mme Adonias Sanche

III.—TRAVAUX DOMESTIQUES

Tapis tissés

1. Mme Zacharie Martel
2. Mme Is. Prud'homme, jr.

Tapis crochetés

1. Mme Is. Prud'homme, jr.
2. Mme Athanase Poirier
3. Mme Daniel Brunet
2. Mme A. Meilleur

Tapis tressés

1. Mme Euclide Poirier
2. Mme Jos. Leduc
3. Mlle Annette Lafontaine

Couvre-pieds tissés

1. Mme Jos. Charbonneau

Frivolités

1. Mme Athanase Poirier
2. Mlle Cécile Ethier

Couvertures tissées

1. Mme Stanislas Lacasse
2. Mme Achille Lapointe
3. Mme Chs. Crépeau, jr.

Couvertures tricotées

1. Mme Jos. Leduc
2. Mme Jos. Morin, jr.
3. Mlle Lucille Meilleur

Nappes brodées

1. Mlle Thérèse Ethier
2. Mme Dieudonné Ouellette
3. Mlle Marie Jeanne Mayer

Broderies blanches

1. Mme Donat Godmer
2. Mlle Germaine Piché
3. Mlle Anette Lafontaine

Broderies de couleurs

1. Mlle Jeanne Godmer
2. Mme Zach. Martel
3. Mme Is. Prud'homme, jr.

Serviettes brodées

1. Mlle Marie Jeanne Mayer
2. Mlle Florida Prud'homme
3. Mlle Judith Giroux

AVICULTURE

Poules "Plymouth Roch" barrées

1. Mme Is. Prud'homme, jr.
2. Mlle Florida Prud'homme
3. Mme J. A. Ethier

Après la proclamation des prix, il y eut allocutions:—1°—Par Mlle Carbonneau, qui nous entretint de l'art culinaire, après nous avoir fait remarquer les défauts et les qualités remarquables sur les produits qu'elle a été appelée à juger;—2°—Par M. Lapierre, aviculteur, qui traita de la culture potagère, nous montra comment faire cette culture pour en retirer des profits et comment préparer des exhibits pour un concours ou une exposition; 3°—M. Foucher, notre agronome, sut aussi nous intéresser en nous faisant connaître ses impressions sur les travaux domestiques exposés.

M. le curé Martin clôt la série des allocutions en remerciant le Gouvernement Provincial pour les généreux octrois qu'il a accordés jusqu'ici au Cercle des Fermières de sa paroisse, félicite ces dernières pour les succès qu'elles viennent de remporter au cours de cette exposition; puis, à un bon mot pour les juges et l'assistance. Il insiste pour que toutes les dames et les demoiselles de la paroisse fassent partie du Cercle. Car, disait-il, un Cercle de Fermières dans une paroisse, s'il est bien régi, et si les membres ont de la bonne volonté et de l'entente, est certainement appelé à rendre de précieux services et à faire beaucoup de bien. Il entrevoit déjà le jour, où sa paroisse sera dotée d'un "Cercle des Jeunes Agriculteurs" pour ses jeunes gens, et d'un cercle de "l'Union Catholique des Cultivateurs" pour ceux qui exploitent des fermes.

La secrétaire.

HERNIE N'EST PAS DECHIRURE

PAS DE RUPTURE A GUERIR

La hernie n'est pas une déchirure mais purement une faiblesse musculaire dans la paroi abdominale. Des bandages ne font que comprimer les muscles affectés sans les fortifier—au contraire, la pression du coussinet du bandage ordinaire augmente bien souvent cette faiblesse en tendant à arrêter la circulation du sang. Les **PLAPAO-PADS ADHESIFS** de **STUART** sont entièrement différents — étant appliqueurs mécano-chimiques — faits expressément auto-adhésifs pour maintenir le tonique des muscles appelé "PLAPAO" continuellement appliqué sur les parties affectées et pour réduire au minimum tout danger de glissement et de friction douloureuse. Le tissu adhésif est doux comme du velours et se fixe au corps sans courroies ni boucles ni ressorts. Ils sont faciles à appliquer — commodes — peu coûteux. Détenteurs Médaille d'Or, Rome, Grand Prix, Paris, Mention Honorable, Exposition du Panama-Pacifique, San Francisco, etc. — Depuis bientôt un quart de siècle des masses de témoignages légalisés nous parvenant de bien des pays en attestent le succès — obtenu sans interruption de travail. L'absorption épidermique de Plapao utilisant la thérapie mécano-chimique tend vers un procédé de guérison naturel après quoi plus n'est besoin de porter un bandage. Cessez de gaspiller votre temps et votre argent pour des appareils démodés. Apprenez à fermer l'ouverture herniaire selon l'intention de la nature afin que la hernie ne puisse pas descendre. N'envoyez pas d'argent — simplement le coupon d'Essai ci-dessous. Pour votre propre bien, écrivez aujourd'hui — demain, ce sera peut-être trop tard.

COUPON D'ESSAI GRATIS

Plapao Laboratories, Inc.,
2204 Stuart Bldg., St.-Louis,
Mo., U.S.A.

Envoyez-moi un Essai Gratis de 10 jours du facteur curatif Plapao et le livre illustré sur la hernie. Pas de déboursé pour cela, ni maintenant ni plus tard.

Nom

Adresse

DOW

Old Stock Ale
Murie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Il est plus honteux de se défler de ses amis que d'en être trompé.—La Rochefoucauld.

Médecine vétérinaire

Donnée par le R. F. Gabriel, o.e.

Nous nous sommes assuré la collaboration d'un vétérinaire diplômé. Nos lecteurs qui auraient à le consulter pourront le faire dans ces colonnes pourvu: 1) Que leurs questions soient signées afin que nous sachions d'où elles viennent—les signatures seront gardées secrètes. Nos correspondants pourront ajouter un pseudonyme. —2) Ces correspondances devront être adressées: "Au R. Frère Gabriel, M. D. V. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué." Les demandes devront être brèves et bien explicites.

Le problème de la mammite

Dr José Maria ROSELL,

Professeur de bactériologie à l'I.A.O.

(Suite)

8.—Le premier lait de chaque trayon doit être reçu dans un vase spécial, jamais à terre, ou dans la paille ou dans le gazon. Ce lait infecté jeté à terre est une source de contamination très dangereuse pour les autres vaches.

9.—La traite doit être faite avec la poignée entière.

10.—La mamelle doit être vidée à fond, et pour cela masser au besoin les mamelles après la traite.

11.—Après la traite, essuyer la mamelle avec un linge propre.

12.—Tout changement et de mamelle et du lait (aqueux, nuageux, saignant) diminution de lait dans un quartier, douleur à la traite ou durcissement de la mamelle doivent être signalés au chef de la pratique.

13.—La production du lait doit être maintenue dans certaine limite. Une surproduction sans une nutrition scientifiquement balancée, souvent conduit à des troubles de la mamelle.

14.—On doit changer d'une façon spéciale tout le système d'alimentation pour donner une nourriture suffisamment riche en sel de calcium et en vitamines, surtout après la conception et avant la mise bas.

15.—Les bêtes doivent avoir beaucoup d'air et de soleil.

16.—Pour être bien renseigné sur l'état de la glande mammaire, on recommande de faire examiner les vaches tous les 3 ou 4 mois, mais au moins une fois chaque année.

On doit pratiquer aux étables certifiées un contrôle constant pour les vaches porteuses du microbe.

17.—Si, après examen, on trouve un pourcentage plus ou moins grand de bêtes atteintes de maladie, on

doit prendre les mesures suivantes afin d'empêcher la maladie de se répandre davantage.

Comme mesures préventives voici ce qui est recommandé:

- Les bêtes considérées incurables sont celles qui ont trois ou quatre quartiers infectés par le microbe ou chez qui, en conséquence, la production du lait diminue dans plusieurs quartiers. On doit se débarrasser de ces animaux en les envoyant au boucher.
- Les autres bêtes qui ont la mammite doivent être placées au bout de l'étable, en une ou plusieurs rangées ou préférablement dans un endroit strictement isolé ou une seconde étable.
- Les vaches qui ont une mamelle saine ne doivent pas être mises en contact avec les vaches malades.
- Pour empêcher la propagation de la maladie, il serait mieux d'employer une main-d'oeuvre spéciale et pour les vaches saines et pour les malades. Cela se peut, en faisant traire d'abord les vaches saines, avant les malades, en ayant bien soin auparavant de se laver les mains au savon et à la brosse, et de se les désinfecter dans une solution de sublimé.
- Dans le cas de vaches suspectes, elles doivent être mises à part entre les deux groupes plus haut mentionnés.
- Cet isolement en trois groupes: vaches saines, suspectes et malades, doit se faire même au pâturage. On doit voir à ce que les employés se désinfectent les mains avant de s'occuper de chacun des groupes.

(A suivre)

Consultations légales

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assurée les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit: "La Terre de Chez Nous—Consultations Légales." On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

Société pour banc de scie

QUESTION.—J'ai un banc de scie en société, nous étions quatre, un a vendu sa part à un autre qui n'était pas de la société, avait-il le droit de vendre sa part sans nous avertir. Depuis quatre ans, nous ne sommes que deux qui se servons du banc de scie. L'hiver dernier, le banc était en mauvais ordre, je lui ai demandé s'il paierait sa part, si je le faisais réparer, il m'a répondu "oui". Aujourd'hui il refuse de me payer. Aurais-je le droit de retenir le banc de scie jusqu'à ce qu'il me paye? Que faire?—**Un abonné de Lorrainville.**

REPONSE.—Un associé peut donner à un tiers un intérêt dans sa part, mais il ne peut pas le rendre associé, c'est-à-dire en faire un membre de la société. Parce que l'individualité de chaque associé est un élément essentiel de la société.

Mais, si un associé n'a pas le droit de faire entrer un tiers dans la société, sans le consentement de ses co-associés, il n'est point nécessaire que ce consentement soit exprès; d'où il suit que les associés voyant agir ce tiers comme associé et le laissant faire sans rien dire, comme dans votre cas, ils sont sensés avoir consenti à ce qu'il soit membre de la société.

Quant à vos réparations, comme elles me paraissent être des dépenses faites de bonne foi, honnêtement, en bon père de famille, il résulte que vous avez une action contre la société pour le recouvrement de ce qu'il vous en a coûté pour les réparations dont vous parlez; mais vous n'avez pas le droit de retenir le banc de scie jusqu'au paiement.

Comptes de médecin

QUESTION.—En allant à l'école, mon enfant s'est fait casser une jambe, par un automobile. Celui qui l'a frappé, s'est offert d'aller chercher quelqu'un pour remettre la fracture. C'est le médecin qu'il est allé chercher.

Nous avons hésité près d'une heure, avant de se décider, et ce n'est que lorsqu'il eut garanti l'ouvrage que nous avons consenti, au bout de quarante jours, la jambe n'était pas mieux, nous sommes allés chez le rebouteur et vingt jours après, l'enfant pouvait se porter sur sa jambe et à l'aide d'une béquille, pouvait marcher. Maintenant, le médecin nous réclame un montant d'au delà de cent piastres. Je lui ai fait la remarque qu'il venait souvent et que ses visites étaient inutiles, il m'a répondu, c'est en allant chez mon père ou autres réponses que j'arrête, en tout cas cela ne vous coûtera rien, c'est Monsieur X (le propriétaire de la machine) qui paiera. Suis-je obligé de payer, ce n'est pas lui qui lui a remis la fracture, au contraire, il serait toujours resté infirme, son ouvrage était garanti.—**Québécois.**

REPONSE.—Ayant consenti à faire soigner votre fils par ce médecin, vous lui devez les justes honoraires auxquels il peut avoir droit.

Quand vous consentez à employer un médecin, vous vous engagez à le payer, quel que soit le succès qu'il obtienne.

Naturellement, ce médecin n'a pas le droit de vous surcharger, mais il est très difficile de définir là où commence la surcharge.

Si le propriétaire de l'auto est responsable de l'accident, et qu'il ne vous rembourse pas, prenez sans délai des procédures contre lui.

Pasteurisation du lait

QUESTION.—Une ville peut-elle interdire l'entrée du lait venant d'un troupeau testé par les inspecteurs fédéraux (Health of Animals), et exiger que ce lait soit pasteurisé, lorsqu'il se vend du lait dans cette même ville, non pasteurisé provenant d'animaux de cette ville, et qui je crois ne sont pas testés?—**E. B.**

REPONSE.—En vertu de la loi des cités et villes, toute ville a droit par son conseil de faire des règlements pour faire inspecter le lait et pour prohiber l'usage, la vente et la mise en vente du lait malsain, infecté de germes, maladies ou autrement nuisibles à la santé et pour en autoriser la saisie et la confiscation; pour contraindre les laitiers qui vendent du lait dans la municipalité, à employer les procédés de transport et de traitement du lait les plus propres à les protéger contre la contamination et à en assurer la pureté.

Un règlement exigeant la pasteurisation, peut donc être adopté; mais un tel règlement doit s'appliquer à tout laitier et vous pouvez faire condamner les contrevenants à l'amende, et faire empêcher par les officiers de la municipalité la vente du lait faite en contravention d'un tel règlement.

Muselage des chiens

QUESTION.—Dans notre paroisse, les chiens ont dévoré 60 moutons dans le cours de l'été. C'est un dommage considérable et nous voudrions faire un règlement municipal pour faire payer une taxe et les museler. Avons-nous le droit?—**H. T.**

REPONSE.—L'article 406 du code municipal se lit comme suit:

"Toute corporation locale peut faire, amender ou abroger des règlements pour faire tenir les chiens muselés ou attachés; pour empêcher de les laisser errer libres ou sans leurs maîtres ou autres personnes qui en prennent soin; pour imposer une taxe n'excédant pas deux piastres sur les propriétés de tout chien gardé dans la municipalité.

Chemin de sortie

QUESTION. J'ai un lot de terre situé au deuxième rang et le conseil ne voulant pas faire de chemin de sortie, pensez-vous qu'ils peuvent m'obliger à payer des taxes?—**C. G.**

REPONSE.—Le conseil a droit d'exiger de vous les taxes actuellement payables en vertu des règlements et procès verbaux de la corporation; ces taxes sont imposées dans le but de rencontrer les dépenses de la municipalité et sont imposables sur tous les immeubles y compris.

Si votre lot au deuxième rang est enclous et qu'il y ait avantage et utilité publique, le conseil doit faire faire un chemin de sortie.

Un surplus de 100 livres de muriate de potasse, valant \$2.25, a produit cette année un surplus de 70 minots de patates, vendues \$61.07, sur la ferme de M. Zéphyr Leblanc de St. Eugène de Grantham, Comté de Drummond.



ELIXIR GRIGNON

Remède merveilleux pour le traitement de la mauvaise gourme, les coliques, pour toutes les inflammations chez tous les animaux. Donne l'appétit immédiatement. Fait disparaître le retranchement d'urine, la fièvre, l'empoisonnement de sang. Se donne sur la langue avec grande facilité. POUR TOUS LES ANIMAUX de la ferme.

Prix: \$1.00 par la poste à nos frais.

LA PHARMACIE VÉTÉRINAIRE du Dr GRIGNON
Mont-Laurier, Qué.

TECHNIQUE AGRICOLE

Baribeau, Bernard
Beaudoin, Abbé Ed.
Beliveau, Florentin
Bois, Henri C.
Campagna, Elt.
Caron, Omer

Chagnon, Stanislas
Charbonneau, Anthime
Cyrille, R. P.
Désilets, Alphonse
Fontaine, Chs. Art.
Fortier, Pascal

Fortin, J. Arthur
Fortin, Ls. de Gonzague
Gagné, Charles
Gagnon, Aimé
Gingras, Paul
Grisé, Evariste

Honoré, R. P.
Isidore, R. Fr.
Lafamme, Emile K.
Lallemant, Abbé Jean
Lamontagne, A.
Langelier, Gustave

Lavoie, J. H.
Leduc, Albert
Léopold, R. P.
Magnan, Jean-Chs.
Maheux, Georges
Maur, R. P.

Montreuil, J. E.
Morin, Adrien
Nagant, H. M.
Prince, Gustave
Rioux, Albert
Rodrigue, X. N.

Rol, Jean L.
Roy, Ls.-Ph.
Toupin, Gustave
Vaillancourt, Cyrille
Vézina, P.-H.
Wilfrid, R. F.

Les crucifères dans le jardin

Par Père CYRILLE, o.c.,

Prof. de Culture Maraîchère à l'I.A.O.

3. Le radis (*Raphanus sativus*)

Nous voilà en pays de connaissance. Le radis est certainement le légume le plus connu et le plus cultivé, dans tous les pays, et nous pourrions dire, dans tous les temps. Il est en effet mentionné en Egypte du temps des Pharaons, en Chine 400 ans avant l'ère chrétienne, et l'Histoire nous permet de suivre sa culture d'une manière détaillée en Europe, depuis le XV^e siècle.

Variétés

Ce qu'il y a de plus intéressant dans l'étude du radis, c'est sa grande facilité à se diversifier en un grand nombre de variétés. Les deux tableaux que nous donnons ici tiendront lieu de toute explication plus détaillée. Nous nous contenterons d'ajouter que la couleur entre aussi en ligne de compte, et que l'on rencontre, dans ces différentes formes de radis, des variétés grises, noires, blanches, jaunes, rouges, roses et violettes.

Et voilà les Crucifères de nos jardins.

Je me suis contenté de donner quelques notions générales, n'ayant d'autre but que de faire connaître ces excellents légumes à ceux qui n'en avaient que de vagues notions.

Il y aurait encore bien des choses intéressantes à dire sur la manière de les cultiver, et au point de vue commercial.

Nous n'avons pas parlé ici du "chou". Il ne faudrait pas oublier qu'il est le plus important de la famille, et par sa grosseur et par la multiplicité de ses variétés. Nous renvoyons nos lecteurs au numéro 3 du vol. III, 1929 de la Revue de l'I.A.O.

La moutarde est aussi de la famille. Ses similitudes botaniques la font souvent ranger avec les choux. Cependant elle a ses usages spéciaux en art culinaire, et aurait droit de faire parler d'elle avec plus d'insistance.

Mais il faut s'arrêter aux principaux, car autrement une foule d'autres lèveraient la tête pour faire parler d'eux.

2e Cours-à-domicile La pomme de terre

B. BARIBEAU

En première partie de cet ouvrage, n'avions-nous pas raison de dire que le producteur pourrait réussir à obtenir des rendements de 300 à 450 minots à l'acre? — La sélection par "tubercule isolé" nous a permis de découvrir des lignées pouvant donner des rendements de 800 minots et plus et cela sans apporter le moindre petit changement que ce soit dans les façons culturales de Pierre ou de Jacques afin d'être en mesure d'affirmer que le rendement de tel ou tel tubercule n'a pas été influencé par un excès d'engrais ou autres facteurs et de démontrer également que la méthode de sélection du tubercule isolé est le moyen le plus sûr d'éliminer rapidement les maladies à virus, les tubercules à faibles rendements et de développer des lignées plus productives c'est-à-dire à hauts rendements.

Cette méthode de sélection est tout particulièrement à recommander aux producteurs de patates certifiées qui veulent améliorer, conserver leur réputation et livrer à leurs fournisseurs une semence à hauts rendements et surtout pratiquement exempte de maladies.

Nous tenons à avertir le lecteur qu'il y a aujourd'hui sur le marché une machine spéciale pour ce genre de travail, c'est-à-dire pouvant trancher les tubercules et les planter en groupes isolés. Depuis l'apparition de cette machine, de grandes étendues chaque année sont plantées par tubercule isolé, permettant de faire un bien meilleur travail de sélection au point de vue des maladies à virus tout en éliminant les plantes faibles, les tubercules non identiques à la variété et facilitant de beaucoup le travail.

Enfin, le producteur lancé dans la voie de la sélection ou de l'amélioration, trouve que la méthode par le "tubercule isolé" est trop compliquée qu'il sélectionne alors ses tubercules d'après la méthode par "butte isolée".

Sélection par "butte isolée"

On se sert, pour la plantation de cette parcelle, des meilleures buttes (pieds) choisies l'année précédente dans la parcelle de semence ou dans la parcelle par "tubercule isolé" ou encore des meilleures buttes provenant d'un champ de pommes de terre certifiées que l'on a marquées au moyen de piquets afin de les arracher et de les conserver séparément, en autant de lots séparés qu'il y avait de plantes (ou de pieds) marquées pour la sélection.

La parcelle de semence par "butte isolée" est tout comme les autres parcelles de sélection, elle en diffère cependant en ce que tous les tubercules de même forme, de même grosseur, identiques à la variété et provenant d'une seule et même butte sont mis ensemble et plantés l'année suivante en un même groupe. On fait autant de groupes séparés qu'il y a de pieds ou de buttes à planter. Elle diffère également de la parcelle par "tubercule isolé" en ce que tous les tubercules d'une seule et même butte sont taillés et mélangés que l'on plante ensuite à 10 ou 12 pouces de distance, ayant soin de laisser environ 30 à 36 pouces d'espacement entre les plantons (germes) provenant d'une autre butte. On pourrait également planter cette parcelle en rangées et faire autant de rangs qu'il y a de buttes à planter, de cette manière, il ne sera pas nécessaire de laisser un espacement de 30 ou 36 pouces parce que chaque rang sera considéré comme une butte isolée ou un groupe isolé.

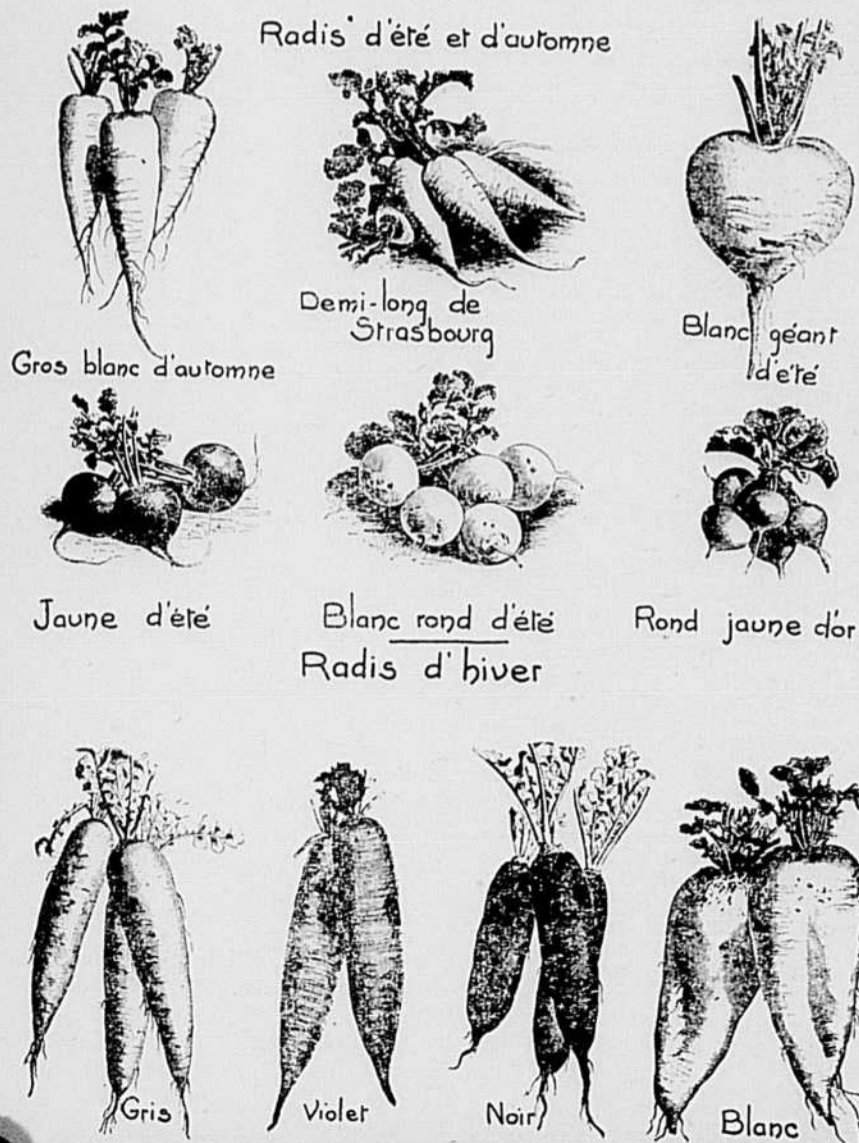
Cette parcelle de sélection, comme les autres parcelles d'ailleurs, doit être à une distance de 200 pieds au moins des autres champs de pommes de terre pour les raisons déjà énumérées; elle doit être surveillée très étroitement à partir du commencement de juillet jusqu'à l'arrachage. Si au cours de l'été on constatait qu'une seule plante dans un même groupe fut atteinte de maladie, il faudrait l'arracher sans tarder, mais il faudrait également arracher et détruire toutes les plantes ou les pieds provenant d'une seule et même butte parce que tôt ou tard les plantes de même provenance montreraient de la maladie.

Lors de l'arrachage, les tubercules de chaque groupe sont arrachés séparément et pesés. Seuls ne seront gardés de chaque groupe que les tubercules ressemblant le plus au type de la variété, de même forme, de même grosseur, exempts de maladies et qui auront produit les plus hauts rendements. Les groupes à faibles rendements seront éliminés. Les tubercules de chaque groupe seront conservés en autant de lots séparés qu'il y aura de groupes. Au printemps suivant, on procède de la même manière et pendant des années.

Cette méthode de sélection est de beaucoup moins compliquée que la précédente parce que le producteur peut travailler avec un plus grand nombre de tubercules tout en ayant beaucoup moins de lots séparés.

(A suivre)

Les engrais potassiques sont le complément nécessaire des engrais azotés et phosphatés.



Réunion des membres de la C. S. T. A. à Montréal

Visite du Président-général de la Société: M. J.-P. Sackville, de l'Université d'Alberta.—Déjeuner hebdo

Samedi le 16 courant, les Techniciens agricoles, sections de Montréal et collègue Macdonald, recevaient à un déjeuner intime au Queen's leur distingué Président-général. A cette occasion, les membres des deux sections s'étaient fait un devoir de répondre nombreux à l'invitation qui leur avait été lancée par leurs secrétaires respectifs.

A l'issue du repas, M. Nolasque April, président de la section de Montréal prenant la parole se dit heureux de la visite du distingué et savant Président-général de la C.S.T.A. Il rappelle en quelques mots le rôle important joué par l'Ouest dans la fondation et le maintien de notre Association. Il invite monsieur le Professeur Sackville à nous revenir encore durant son terme d'office; il peut être assuré d'être toujours le bienvenu parmi nous. Il laisse ensuite la parole à monsieur notre Invité.

M. J.-P. SACKVILLE

Monsieur le Conférencier débute en nous apportant les bons souhaits de nos confrères de l'Ouest. Ces derniers comptent beaucoup sur la coopération des leurs vivant dans l'Est. C'est qu'ils constituent en effet une partie fort importante de l'Association ces membres de l'Est et leur travail fort actif prouve évidemment leur vitalité. Ils travaillent fortement à maintenir le bon fonctionnement et l'excellente réputation de notre Association.

Passant à un autre ordre d'idées, monsieur le Professeur Sackville insiste sur la nécessité qui existe pour un pays comme le nôtre de pousser activement le travail de recherches scientifiques en Agriculture. Il note les difficultés que les investigateurs éprouvent dans leur travail. Il n'en est pas de même avec les recherches dans les autres branches de l'industrie.

Pour faire un succès de cette occupation une solide instruction agricole s'impose et seuls des professeurs ayant dépensé de longues années dans l'enseignement et un travail soutenu d'ordre expérimental pourront prétendre y réussir.

Monsieur le Conférencier déclare à ce moment qu'il ignore notre organisation au point de vue enseignement agricole. En Alberta, il existe 4 grandes écoles d'agriculture recevant chaque année de nombreux élèves.

La Société canadienne des Techniciens Agricoles a nommé il y a quelque temps un Comité dont les membres sont chargés d'enquêter sur le travail de recherches et on note en passant que nous avons déjà reçu des rapports concernant cette initiative. D'ailleurs, tous les techniciens quels qu'ils soient se doivent faire un devoir de poursuivre activement tout travail expérimental dans leur sphère d'activité respective se rappelant qu'en agissant ainsi ils font oeuvre essentiellement nation-

le et humanitaire. D'ailleurs, il faut bien se mettre dans l'esprit que tous les êtres bien pensants de toutes les classes de la société portent un intérêt bien réel à nos problèmes agricoles.

Monsieur le Professeur Sackville termine en souhaitant vivement que notre prochain Congrès soit un succès sans précédent tant par l'assistance que par l'importance des sujets qui y seront traités. Il y a tout lieu de féliciter, dit-il, les organisateurs de celui de l'an dernier qui constitue une date mémorable dans l'histoire de la Société.

M. J.-G. COULSON

M. J.-G. Coulson, vice-président de la section du collègue Macdonald, présente à monsieur le Président-général nos bien vifs remerciements pour le remarquable exposé qu'il vient de nous faire de nos devoirs, de nos obligations en tant que membres d'une aussi importante Association. Il se dit très heureux d'avoir pu jouir de cette réunion lui-même ainsi que ses confrères et il espère que ce plaisir se renouvellera souvent.

M. FRED. H. GRINDLEY,

Secrétaire-général

M. Nolasque April invite notre dévoué Secrétaire-général à nous dire quelques mots. Ce dernier s'exécute avec sa bonne grâce habituelle et, disons-le à sa louange, en un français impeccable.

En quelques mots bien sentis il nous dit les regrets qui ont suivi le départ de M. H.-M. Nagant et forme des vœux pour son complet et prompt rétablissement. Il note l'heureux choix de son remplaçant monsieur Henry E. Lefebvre. Il profite de l'occasion qui lui est présentée offerte pour souligner le geste délicat de notre nouveau Rédacteur correspondant français refusant les émoluments auxquels sa charge lui donnait droit.

Pour ceux qui l'ignoraient peut-être, on nous apprend la générosité de la maison Eaton gratifiant notre Société de 5 bourses d'études chaque année pour les élèves en Agriculture qui désirent poursuivre leurs études après l'obtention de leur Bachelier.

Monsieur le Secrétaire termine son petit boniment en nous faisant savoir que notre groupement se chiffre depuis juin dernier à 1100 membres et "nous pouvons être fiers de ce résultat puisqu'il n'existe pas dans tout le Dominion d'association professionnelle comprenant un nombre de membres aussi élevé".

A l'issue de la réunion, un comité de 10 membres est nommé pour étudier l'opportunité de la tenue d'un dîner hebdomadaire à Montréal. Ce projet a pour but principal de permettre un contact plus fréquent entre les membres de notre Société de nos différentes sections de la Provinces et d'ailleurs.

Après mûre réflexion voici ce qui a été décidé:

1) Sur proposition de M. H.-E. Lefebvre appuyé par M. Walsh, le dîner sera tenu le mercredi de chaque semaine, à 12.30 hrs;

2) L'endroit choisi est le restaurant Krausman's, 1197 carré Phillips;

3) Le premier dîner aura lieu mercredi le 4 décembre et se répètera au même endroit ensuite chaque semaine.

Ce projet, il faut bien le noter, n'a pas pour but de faire disparaître les dîners-causeries habituels. Ce lunch hebdomadaire est "sans cérémonie" ou "informal".

Tous les techniciens agricoles sont vivement invités à profiter à l'avenir de cette occasion de rencontrer leurs confrères et il est à souhaiter que tous se feront un devoir de saisir cette opportunité qui leur est offerte de vivre plus intensément la vie de leur Association.

Parmi les convives nous avons noté la présence de messieurs: N. April, Henry E. Lefebvre, J.-P. Sackville, J.-G. Coulson, O. R. Evans, Dr. H. Barton, L.-C. Roy, J. F. Smith, M. A. Maw, F. G. North, A. R. Ness, L. J. Hamilton, O. H. J. White, J. C. Machacek, M. Bonnier, J. F. Leclerc, J. R. St-Arnaud, R. Raynauld, A. Lalonde et P. Boucher de l'U.C.C., J. R. Pelletier, G. Toupin P. H. Vézina, L. Walsh, Chs-A. Fontaine, H. Tessier, J. P. Fleury, P. Lagloire, A. Crépeau, R. Thomas, Dr Pépin, Elz. Montreuil, A. Charbonneau, L. J. Sylvestre, F. Marseille et nombre d'autres.

R. RAYNAULD

Enquête sur le coût du lait

(Suite de la première page)

le rendement des troupeaux varie d'une façon considérable. La seule déduction possible dans ce cas, est que les vaches n'ont pas toutes la même qualité et qu'il est de première importance pour un laitier de choisir soigneusement les sujets qu'il désire exploiter. Le travail, les frais de logement, les frais d'expédition du lait restent sensiblement les mêmes. Des variations apparaissent—et il est impossible qu'il en soit autrement—mais elles n'ont pas une influence bien marquée sur le coût de production.

Il est prématuré de vouloir dès maintenant donner une idée de ce que sera le prix de revient moyen. En plus, il faudra se rappeler que l'année 1928, sur laquelle porte l'enquête, fut une année plutôt défavorable. Les rendements des récoltes ont été relativement bas, ce qui a obligé les laitiers à faire des achats plus considérables que d'habitude de moulées, et les a forcés à produire dans des conditions désavantageuses.

La vieillesse est une voyageuse de nuit la terre lui est cachée, elle ne découvre plus que le ciel brillant au-dessus de sa tête.—Chateaubriand.

Nouveaux boursiers

48 bourses d'études accordées à des spécialistes en agriculture — Deux nouveaux boursiers à l'Université Cornell

Deux nouveaux boursiers s'ajoutent à la liste déjà longue de ceux qui ont bénéficié de l'offre du gouvernement pour aller se perfectionner à l'étranger. Messieurs Raynauld Ferron et Alphonse Martin sont partis, tous les deux, pour Ithaca, N. Y., afin d'étudier l'économie rurale à l'université de Cornell. C'est la continuation d'un système qui a permis au gouvernement de s'assurer, aussi bien pour son ministère de l'agriculture que pour ses écoles, les services de personnes qui ont puisé leur compétence à l'étranger.

La province de Québec ne veut pas rester stagnante dans le domaine agricole, pas plus qu'elle ne reste stationnaire dans les sciences sociales ou professionnelles, ou dans les arts. Elle a compris l'importance de l'agriculture, qui est à la fois une science et un art, et elle s'efforce de s'y perfectionner. La grande culture, l'horticulture, l'aviculture, l'élevage et l'alimentation, l'industrie laitière, la botanique, la chimie, l'entomologie, le génie rural et l'économie rurale, toutes ces diverses branches de l'agriculture sont étudiées, approfondies chaque jour par nos boursiers, soit en Europe, soit aux États-Unis.

Les boursiers actuels sont au nombre de six: un en Europe étudiant le génie rural; quatre aux États-Unis dont deux se perfectionnent en économie rurale, et deux en industrie laitière; enfin, un au collège Macdonald, suivant les cours d'entomologie.

Il y a aussi quarante-deux anciens boursiers, savoir: un en aviculture, six en élevage, deux en alimentation, un pour l'étude des sols, un analyste, deux en génie rural, deux en grande culture, trois en économie rurale, trois botanistes, un en sciences naturelles, un pour l'étude des plantes fourragères, quatre entomologistes, un pour l'étude des céréales, trois chimistes, un en agriculture générale, un en industrie laitière, cinq en pathologie, deux pour l'étude de la mise en conserve, un en horticulture, un pour l'étude de la culture du tabac. Sur ce nombre, deux sont employés au ministère de l'agriculture d'Ottawa, dix au ministère de l'agriculture de Québec, neuf à l'Institut agricole d'Oka et sept à l'école d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière; un est chimiste au laboratoire fédéral et un autre au laboratoire provincial; un est agronome, deux sont journalistes, un s'est adonné au commerce et l'autre est cultivateur de profession.

Comme on peut le constater par cette nomenclature, nos boursiers font un travail actif et nécessaire, propageant d'une façon directe ou indirecte, les connaissances précieuses qu'ils ont acquises et qui font la force d'un peuple jeune et ardent au travail.

Rapport du Secrétaire-Général

Depuis notre dernier Congrès tenu à Québec les 13 et 14 novembre 1928, bien des initiatives nouvelles sont au crédit de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Publications

Inutile de vous dire que la création de notre journal a été le grand événement de l'année. En effet *La Terre de Chez Nous*, organisée à la suite de la décision prise au dernier Congrès en est déjà rendue à son neuvième mois d'existence. Elle a été publiée à 462,750 exemplaires, et ce en 36 numéros hebdomadaires, Sur cette organisation se greffent des initiatives nouvelles. Il en est ainsi de nos cours-à-domicile, auxquels il y a 14,600 inscriptions, de notre concours de propagande qui vaut à l'Union à date près de 10,300 membres en règle.

D'autres initiatives plus discrètes valent d'être mentionnées. Nous avons publié nos "Règlements de Syndicats Coopératifs" à 500 exemplaires (\$33.50). Nous avons insisté auprès des hommes de finances sur l'importance de notre oeuvre, le Rév. Père Lebel ayant publié: "La Crise Agricole et nos hommes d'affaires" à 1,000 exemplaires. Nous avons renseigné le public annonceur sur la valeur de *La Terre de Chez Nous* comme médium d'annonce, en éditant une brochure à 1,000 exemplaires (\$40.00). Enfin comme Programme-Souvenir de ce présent Congrès, nous avons bien le plaisir de vous présenter, grâce à l'énergie de notre excellent collaborateur M. R. Raynauld, la brochure que vous avez entre les mains, publiée à 1,500 exemplaires (\$310.00). Notons en passant qu'il y a dans cette brochure pour \$613.00 d'annonces.

Ces initiatives de retentissement ont nécessité 16 réunions du Bureau Exécutif et, en juillet dernier, une réunion plénière de Messieurs les Aumôniers et Directeurs diocésains.

Recrutement

Tout cela a eu certes bon effet. Car il s'est fondé depuis janvier 1929, en 10 mois, 88 cercles, alors qu'il s'en fondait, si nous jetons un coup d'oeil sur le passé, en 1928: 20; en 1927: 37; en 1926: 44; en 1925: 142 et en 1924: 102. Actuellement nous avons 433 cercles de fondés à travers la province. Sur ce nombre, néanmoins, seulement 268 cercles ont fait rapport depuis septembre dernier, soit, 62% de nos cercles.

EXPLICATION

Certains retards, incontrôlables dans toute organisation nouvelle, nous ont fait retarder l'envoi des chèques des derniers chargements d'animaux. Tout sera dans l'ordre sous peu. On n'a rien à craindre cependant car ce n'est qu'un léger retard qui ne se répètera pas à l'avenir.

Considérés au point de vue diocésain, nos cercles se groupent de la façon suivante:

	Nombre de cercles par diocèse	Nombre de membres par diocèse
Chicoutimi	47	795
Gaspé	1	
Haleybury	24	1036
Joliette	13	318
Mont Laurier	1	
Montréal	21	356
Nicolet	40	654
Ottawa	5	167
Québec	96	2017
Rimouski	44	954
St-Hyacinthe	56	1495
Sherbrooke	43	846
Trois-Rivières	31	1133
Valleyfield	14	485
		20255

Ainsi que vous le constatez, il y a des régions où nous avons à prendre pieds, d'autres où il s'impose d'intensifier notre propagande, d'autres enfin, peu nombreuses où le problème est de garder les positions acquises en ayant des cercles chez qui circule une sève bouillonnante d'activité.

Concours

Nous croyons que le concours de propagande, auquel nous avons fait allusion a beaucoup aidé au recrutement. Ce concours a été possible grâce à notre rédacteur Monsieur R. Raynauld, dont les démarches nous ont valu plusieurs primes sur les \$2,222.25 de valeurs que nous distribuerons dans quelques instants. Les maisons, vous le savez, qui nous ont offert ces différentes primes ont accepté de l'espace-annonce dans notre journal en dédommagement. C'est ainsi, si nous évaluons au prix coûtant l'espace consacré à cet effet que ce concours nous coûte 40 pages d'annonces. La plupart de ces maisons sont complètement dédommagées de leur largesse. Selon notre tarif ordinaire, elles ont reçu \$1,533.77. Il reste encore pour

\$648.48 d'espace à consacrer à trois maisons: Compagnie Dion, Compagnie Bellavance et N. V. Potash Export My. Co.

Coopération

Dans le domaine coopératif, nos opérations surtout depuis quelques semaines ont pris une tournure assez sérieuse. C'est ainsi que sur l'achat de la tôle, nos membres ont économisé un montant total d'environ \$350.00. Sur la corde à lieuse, il a été distribué en ristourne \$73. 51 cultivateurs se sont prévalus de leur titre de membres de l'U.C.C. pour se procurer une passe sur le pont Victoria. Comme ces gens ont dépensé au moins 2 passes au cours de l'été et que l'économie sur chacune d'elle est de 60% soit \$9.00, ces cultivateurs ont fait de ce chef une économie de \$918.00.

Depuis le 28 octobre nous avons vendu 6 chars d'animaux venant des Syndicats de St-Léon, Yamachiche, St-Paulin et Champlain pour un montant total de \$5,510.64. Plusieurs chars sont actuellement aux cours à bestiaux. Vous aurez à dé-

terminer Messieurs quelle orientation il convient de donner à ces activités.

Aussi nous n'insistons pas plus.
(A suivre)

Soyons gais

Il pleut à torrents.

—Julie! crie madame à sa femme de chambre, courez vite chez la modiste, vous lui direz de ne pas oublier mon chapeau.

—Puis-je emmener Azor, madame?

—Etes-vous folle, Julie? Vous ne voyez donc pas qu'il fait un temps à ne pas mettre un chien dehors.

* * *

Un bon bourgeois se plaint des incartades de son héritier; il pleure dans le gilet d'un vieil ami.

—Tu devrais, dit celui-ci le tancer d'importance.

—Oh moi, ce que je lui dis lui est bien égal; il n'écoute que les imbéciles!

Puis après un silence:

—Parle-lui, toi!

DAWES

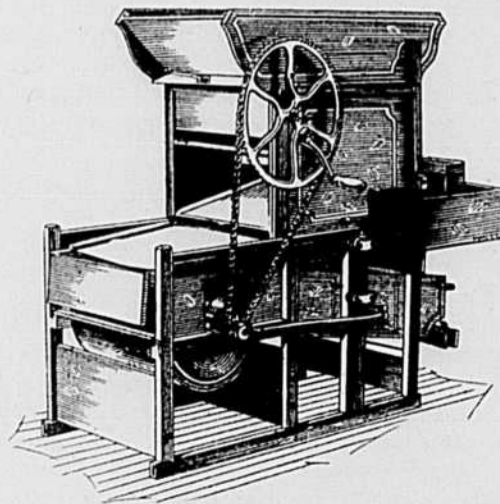
BLACK HORSE



Bière naturelle très bien vieillie

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

Le "Sélectionneur sans égal" BELLAVANCE



La seule machine en existence qui nettoie et classe d'une seule opération tous les grains et graines de semences.

accomplit encore un de ses tours de force dont il a la spécialité.

Un fermier rusé d'Amqui lui apportait ces jours derniers un mélange composite de grains où dominaient cependant l'avoine et le blé. Ce fermier désirait faire enlever l'avoine de semence de ce mélange. En une seule et rapide opération, le sélectionneur avait séparé.

- 1.—Toute l'avoine de semence de grosseur et longueur uniformes, parfaitement exemptes, de grains étrangers,
- 2.—Le blé, petites orges, sarrasin, avoines courtes et écallées,
- 3.—La folle avoine.
- 4.—Les grosses avoines doubles, pois, grosses orges,
- 5.—Mauvaises herbes, déchets, poussière, etc.

Le fermier, émerveillé de cette performance retourna chez lui avec un sélectionneur.

La Direction de la "Terre de Chez Nous" a été bien avisée en choisissant cette machine étonnante pour en faire un prix spécial de son grand concours.

F. BELLAVANCE,
RIMOUSKI